



Hebdomadaire  
Paraît le vendredi  
N° 2645  
12 avril 2019  
1,20 € • DOM: 1,80€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

# LUTTE OUVRIÈRE

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Le journal  
d'Arlette Laguiller

## Lutte ouvrière aux élections européennes

# Contre le capital qui s'enrichit en supprimant des emplois !



### Éducation

**Les enseignants  
en colère**

Page 7

### Grand débat

**Des mots pour  
ne rien dire**

Page 3

### Algérie

**"Système  
dégage"**

Page 8

# Aux élections européennes, affirmer le camp des travailleurs face à celui du grand capital

Le gouvernement a commencé la « restitution » du grand débat national. Des logiciels auraient analysé les deux millions de contributions et les 630 000 pages de doléances. Et, d'après le Premier ministre Édouard Philippe, il en ressort... qu'il faut baisser les dépenses publiques, les aides au logement notamment ! Quel baratin ! Dans quelques jours, Macron annoncera ses choix. Il n'en sortira rien de favorable aux classes populaires. Depuis le début, ce grand débat était destiné à mettre un terme au mouvement des gilets jaunes.

En réalité, de nouvelles attaques contre les classes populaires se préparent. Il n'est qu'à voir les ballons d'essai que le gouvernement vient de lancer à propos des retraites. Macron s'était engagé à ce que l'âge de départ reste à 62 ans sous son mandat. Les ministres se succèdent maintenant pour expliquer qu'il faut financer la dépendance et que l'espérance de vie augmente – ce qui était vrai mais ne l'est plus. En outre, les employeurs se débarrassent souvent des salariés bien avant qu'ils aient atteint 62 ans. Retarder l'âge légal, c'est aussi préparer une baisse des pensions.

Autre mesure : les tarifs d'EDF, qui avaient été gelés quand le mouvement des gilets jaunes battait son plein, augmenteront de 6 % l'été prochain, soit une centaine d'euros en plus par an pour une famille qui se chauffe à l'électricité.

Quant aux capitalistes, grand débat ou pas, ils n'ont pas interrompu leurs attaques contre les travailleurs. En témoigne la situation des papeteries Arjowiggings, en liquidation, et dont les ouvriers seront bientôt au chômage. À Blanquefort, 800 salariés vont être licenciés par Ford, une des plus grandes entreprises mondiales. Carrefour a également annoncé la suppression de plus de 1 200 postes. Ses actionnaires se sont partagé 350 millions d'euros de dividendes, mais cela ne leur suffit pas !

C'est dans ce contexte que la campagne pour les élections au Parlement européen a débuté. Une comédie bien réglée dans laquelle on veut limiter les choix aux pro et anti-européens.

D'un côté, les macronistes, la droite et le PS vantent les mérites de la construction européenne. Depuis soixante ans qu'elle a commencé, celle-ci ne s'est faite que pour les capitalistes. Les marchandises, la finance et les crises traversent

les frontières sans contrôle. Mais l'Union européenne n'a en rien harmonisé les droits des salariés. À l'Est, les salaires sont inférieurs à 500 euros. Au Sud, le chômage fait des ravages. Et l'Europe est devenue une forteresse dressée contre les migrants. Aujourd'hui, le ministre Castaner en est, comme l'Italien Salvini, à dénoncer les ONG qui sauvent les migrants, accusées d'être « complices des passeurs ».

Du côté des souverainistes, entre Bardella, Philippot, Dupont-Aignan et Asselineau, ça se bouscule au portillon. Ce sont des démagogues. Le bilan de l'UE n'est certes pas glorieux, mais celui des États nationaux ne l'est pas non plus !

Lutte ouvrière sera bien présente dans ces élections, même si France 2 n'a pas invité Nathalie Arthaud à son débat du jeudi 4 avril, s'asseyant sans vergogne sur le pluralisme. Nous y dirons que, en France comme en Europe, les travailleurs ne doivent pas accepter de faire les frais de l'offensive capitaliste. Nous affirmerons qu'ils doivent mettre en avant des revendications qui correspondent à leurs intérêts.

Les gilets jaunes se sont révoltés parce qu'ils ne peuvent plus joindre les deux bouts. Pour préserver nos conditions d'existence, il faut augmenter les salaires, les pensions et les allocations, et les indexer sur les prix.

Contre le chômage, il faut interdire les licenciements et créer des emplois, en répartissant le travail entre tous, sans perte de salaire.

Contre les grands patrons qui ferment des usines en prétendant être en difficulté, ou sont même, comme Carlos Ghosn, spécialisés dans le transfert d'argent vers leurs poches, il faut abolir le secret des affaires. Les salariés, les usagers et les consommateurs doivent pouvoir contrôler les comptes des entreprises.

Il faudra de puissantes luttes collectives du monde du travail pour inverser le rapport de force et imposer les exigences du camp des travailleurs. Mais dans ces élections, nous pourrions au moins l'affirmer en votant pour la liste Lutte ouvrière conduite par Nathalie Arthaud et Jean-Pierre Mercier. Affirmer le camp des travailleurs, dire ce que sont ses exigences contre le camp du grand capital industriel et financier, c'est déjà se préparer aux combats de demain.

## Au sommaire

### LEUR SOCIÉTÉ

Grand débat : Philippe parle pour ne rien dire 3



La "restitution", du pipeau ! 3

Violences policières : guerre des polices ? 4

Loi anticasseurs : retoquée mais aussi répressive 4

Manœuvre judiciaire 4

Électricité : De Rugy défend la hausse 4



Débat télévisé : France 2 écarte Lutte ouvrière 5

Privatisation d'ADP : un vol de 9 milliards avec ou sans référendum 5

Migrants : protestation des associations d'aide 5

Retraites : il faut revaloriser les pensions 6

Millionnaires : aux PDG, les actionnaires reconnaissants 6

Loi Pacte : un empilement de cadeaux pour le patronat 6

Éducation nationale : la mobilisation ne s'essouffle pas 7

Maine-et-Loire : une grève populaire et militante 7



Cantine à 1 euro : pas de quoi se vanter 7

Amiante : le préjudice d'anxiété reconnu 12

Tours : des poussières sous le tapis 12

SNCF Oullins : les lenteurs de la justice 12

### DANS LE MONDE

Algérie : une nouvelle étape pour le mouvement 8

Maroc : la répression n'arrête pas la contestation 8

Libye : le maréchal va-t-en-guerre et ses soutiens 9

Israël : un pouvoir brutal pour les Arabes et les Juifs 9

Rwanda : l'État français complice du génocide 10

Soudan : le peuple veut la chute du régime 10

### DANS LES ENTREPRISES

Hôpital privé du Confluent Nantes 13

JST - Lyon 13

ITC - Pannes 13

PSA - La Janais Rennes 13

SNCF - Villeneuve-St-Georges 14



Catastrophe de Brétigny 14

Société générale 14

Transports publics de Lille 15

RATP : attaques sur les retraites 15

### ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Paroles de candidats 16

Échos de la campagne 16

Réunions, meetings 16

### IL Y A 80 ANS

Janvier-mars 1939 : les combattants espagnols jetés dans les camps en France 11



## Grand débat: Philippe parle pour ne rien dire

L'opération politique Grand débat continue. Faute d'avoir pu arrêter le mouvement des gilets jaunes, Macron sera au moins parvenu par ce moyen à saturer l'espace médiatique pendant des mois. Grâce à la complaisance des médias, le président aura tenu la scène télévisuelle 90 heures depuis le début de l'année.

Dans son discours de conclusion, le premier d'une longue série n'en doutons pas, le Premier ministre Philippe a répété benoîtement ce que Macron avait dit en ouverture, il y a trois mois: plus rien ne sera comme avant, les gens veulent des services publics plus proches, des impôts moins lourds, de la démocratie. Philippe, fine mouche, voit là comme une « exaspération fiscale ».

Moyennant quoi le gouvernement se sent conforté

dans ses orientations, il s'engage à réfléchir à baisser les impôts et exclut toute « frilosité ». C'est, au sens propre, parler pour ne rien dire. Édouard Philippe a aussi évoqué le déséquilibre entre les grandes villes et les petites et le besoin d'aller vers une transition écologique. On suppose qu'il garde la grande annonce – « mettre les villes à la campagne » – pour une prochaine fois, voire qu'il la réserve à Macron lui-même.

Aucun des problèmes réels qui font descendre les gilets jaunes dans la rue n'a été ne serait-ce qu'évoqué. Le pouvoir d'achat des salaires, des pensions et des retraites, la disparition des services publics dans des régions entières, leur dégradation partout, l'insolente fortune des grands capitalistes voisinant avec la pauvreté grandissante

des couches populaires, la morgue des puissants et de leurs hommes politiques, rien de cela n'existe dans le discours gouvernemental. Au contraire, tout est fait pour masquer ces questions et en agiter d'autres qui n'intéressent que les mieux disposés ou les plus serviles des commentateurs. Tout est fait, surtout, pour que les profits du grand capital ne soient jamais mis en question ni même évoqués, pas plus que les politiques visant à remplir les coffres-forts en dépouillant travailleurs et quartiers populaires.

Après le discours de Philippe, il y en aura un autre, puis viendra le tour de Macron en personne, pour une série encore indéterminée de péroraisons. Ces messieurs espèrent faire ainsi tourner leur moulin à prières jusqu'à l'été, saison traditionnelle de tous les mauvais coups.

Mais les mêmes causes dénoncées par les gilets jaunes resteront et feront plus que créer les mêmes effets: elles les multiplieront. L'explosion de mécontentement ne pourra que se reproduire, à une échelle plus vaste. Elle aura contribué à préparer l'ensemble des travailleurs, cette fois, à entrer en lutte pour imposer leurs exigences à ceux qui gouvernent l'économie et la société.

Paul Galois



## La "restitution", du pipeau !

À entendre Sébastien Lecornu, coordinateur du grand débat et ministre macroniste après avoir été élu LR, le compte-rendu dit de restitution des multiples réunions organisées prétendument pour répondre à la colère des gilets jaunes correspondrait, comme par miracle, à la philosophie politique du gouvernement.

Le monde est merveilleux: tous les vœux exprimés demandant la baisse des impôts, ou du moins l'arrêt de leur hausse, et tous suggèreraient, en échange, des économies sur les dépenses publiques. C'est justement ce que propose, ce qu'a entrepris même le gouvernement, affirme l'ancien maire de Vernon. Ne pas augmenter les impôts, baisser les prélèvements, c'est une fable difficile à tenir auprès de ceux, retraités en tête, qui ont perdu des centaines d'euros avec la hausse de la CSG, quand bien même certains d'entre eux auraient vu leur taxe

d'habitation diminuer.

Quant à faire des économies sur les dépenses publiques, que le ministre aille le dire à ceux qui ont vu fermer leur gare, leur bureau de poste, leur école de campagne! Qu'il justifie donc les économies sur la santé, la fermeture des maternités ou des lits d'hospitalisation!

Les économies sont à rechercher, à l'en croire, du côté des multiples agences d'État et établissements publics. Il y a là peut-être des sinécures attribuées à des amis des gouvernements passés et présents, mais le flou entretenu par le propos peut inquiéter:

les gouvernants proposeront-ils de s'en prendre à l'Office national des forêts, aux musées nationaux, aux universités, à la Bibliothèque nationale de France, à l'Institut géographique national ou même à l'Ofpra ou à Pôle emploi, qui ont déjà vu leurs effectifs tellement réduits?

N'allez pas croire en tout cas qu'il pourrait être question d'économiser, comme beaucoup l'ont pourtant suggéré, sur le budget militaire. Lecornu s'y oppose fermement, de même qu'il ne veut pas entendre parler de rétablissement de l'ISF, pourtant réclamé par sept participants au grand débat sur dix. Bavarder sur les baisses d'impôts lui convient, mais, en vrai jésuite, il souligne qu'au lieu d'une baisse, rétablir l'ISF serait une hausse de l'impôt... « sur certains Français ».

Viviane Lafont

## La fête de Lutte ouvrière 8, 9 et 10 juin, à Presles dans le Val-d'Oise

Dans moins de deux mois, aura lieu la Fête annuelle de Lutte ouvrière. Ce rassemblement politique, qui attire des dizaines de milliers de personnes depuis des années, montre la présence de notre courant ouvrier, communiste et révolutionnaire dans les classes populaires.

C'est une grande fête populaire, que les attractions, les projections de films, les débats sur des sujets très variés, les concerts, les animations et la grande variété des stands en général contribuent à rendre riche et attirante. Mais c'est aussi une fête où l'ambiance de fraternité est le fait du public lui-même. Alors, il faut venir et faire venir à la Fête de Lutte ouvrière, les 8, 9 et 10 juin prochains.

Les cartes d'entrée (12 euros jusqu'au 28 avril) et les bons d'achat (4 euros pour une valeur de 5 euros) sont désormais disponibles :

- auprès de nos camarades,
- par courrier : Lutte ouvrière - BP 20029 - 93501 Pantin Cedex (chèques à l'ordre de Lutte ouvrière),
- sur notre site : fete.lutte-ouvriere.org



## Sapiens et C<sup>ie</sup>: quoi de neuf sur nos origines ?

Malgré nos différences, nous appartenons tous à la même espèce, Homo sapiens, apparue en Afrique il y a 200 000 ans, pensait-on. Mais les récents progrès de datation nous ont fait prendre un petit coup de vieux supplémentaire de 100 000 ans.

Au cours de son histoire, Sapiens a côtoyé d'autres espèces humaines comme celle de Neanderthal, et celle de Denisova récemment découverte et attestée par son ADN. Et c'est à l'ADN, encore lui, que l'on doit la preuve de

notre métissage avec ces deux espèces!

On sait aussi que nos cousins les grands singes sont capables de concevoir et d'utiliser des outils rudimentaires, une capacité dont l'Homme pensait avoir l'exclusivité. Mais Sapiens reste la seule espèce à s'interroger sur ses origines et à apporter des réponses qui s'affinent grâce aux progrès des sciences. Alors, quoi de neuf dans ces réponses?

Au Carrousel de la connaissance, spectacle audiovisuel de 45 minutes.

## Des débats, des expositions

La situation en Algérie, le Brexit, le combat des femmes, la situation des migrants... ces sujets d'actualité feront l'objet de débats. Car la Fête est un grand forum de discussion sur les luttes en cours dans le monde.

Il y aura aussi de

nombreuses expositions traitant de ces sujets, en particulier une exposition de photographies: « Des murs entre les hommes ».

Des historiens, des romanciers, des témoins, sont également invités à venir débattre.

Programme, renseignements pratiques, billetterie...

<https://fete.lutte-ouvriere.org>



SERGE D'IGNAZIO

## Violence policière : guerre des polices ?

« Malheureusement, quand les manifestants parlent de violences policières, je suis obligé d'aller dans leur sens », a déclaré le colonel de gendarmerie mobile Michaël Di Meo après avoir vu une vidéo tournée lors des manifestations des gilets jaunes du 1<sup>er</sup> décembre à Paris.

Diffusé lundi 8 avril sur BFM-TV, la vidéo montre en effet des CRS tabasser des manifestants à terre qui s'étaient réfugiés dans un Burger King proche de l'Arc de Triomphe.

La réponse ne s'est pas fait attendre. D'abord, les CRS ont reçu le soutien du directeur général de la police nationale qui a rappelé le gendarme à l'ordre et affirmé, en faisant une explication de texte, que « violences policières suggère un système, sciemment organisé.

C'est faux. » Mais, que sont d'autre les compagnies de CRS et de gendarmes mobiles sinon « des systèmes organisés » chargés du maintien de l'ordre, autrement dit de la répression ?

« Ces images sont franchement gênantes pour nous, car elles ne correspondent absolument pas à l'image que nous voulons donner des CRS, aux valeurs que nous défendons et à notre façon de faire », a regretté le secrétaire national de l'UNSA-Police. Ben voyons ! De

son côté, un tract de Synergie Officiers, syndicat du commandement de la police, dénonce « une stratégie de dénigrement de la part de la gendarmerie [...] qui n'est pas la directrice de conscience des policiers. » Et d'envoyer dans les gencives des collègues gendarmes les deux jeunes morts dont ils ont été responsables, l'un, Rémi Fraisse, au barrage de Sivens, l'autre, Adama Traoré, lors de son interpellation à Beaumont-sur-Oise.

Du côté des manifestants, il est en revanche bien difficile de juger de la légalité ou de la justesse des coups de matraque qu'ils reçoivent selon leur provenance.

**Marianne Lamiral**

## Manœuvre judiciaire

Une série de mensonges et de connivences entre police et justice pour cacher la vérité : c'est ce qui apparaît chaque jour un peu plus dans l'affaire des brutalités policières dont a été victime Geneviève Legay, une militante de 73 ans qui manifestait avec les gilets jaunes à Nice le samedi 23 mars.

Jean-Michel Prêtre, le procureur de Nice, avait d'abord menti – mensonge relayé par Macron dans les colonnes de *Nice-Matin* – en accusant un cameraman d'avoir bousculé la victime, grièvement blessée à la tête, avant de reconnaître que le responsable était un policier, confondu par les images de la manifestation. Il était alors bien

obligé d'ouvrir une enquête préliminaire.

Or, il s'avère que la chef de la sûreté départementale des Alpes-Maritimes à qui Prêtre a confié cette enquête est la compagne du commissaire qui était à la tête des opérations policières à Nice le 23 mars. Le procureur était « tout à fait au courant de ces liens ». Il prétend n'avoir « aucun

doute » sur « l'impartialité de l'enquête » : « je ne vois pas en quoi cela pose problème ? », affirme-t-il...

Tous ces gens, hauts magistrats, responsables policiers et gouvernementaux, se posent habituellement en défenseurs des victimes réclamant la sévérité pour les auteurs de violences. Mais quand l'agresseur est un policier, exécutant les consignes venues d'en haut, les rouages de l'État se mettent en mouvement pour égarer l'opinion et cacher les responsabilités.

**Lucien Détroit**

## Loi anticasseurs : retoquée mais aussi répressive

Le 4 avril, le Conseil constitutionnel a supprimé l'article 3 de la loi anticasseurs votée à peine un mois auparavant.

Cet article permettait aux préfets d'interdire à une personne de manifester dans certains cas, comme le fait d'avoir commis un acte violent lors de manifestations précédentes. Le refus d'obtempérer était passible de six mois d'emprisonnement et de 7 500 euros d'amende. Le Conseil constitutionnel a jugé que cela laissait à l'autorité administrative « une latitude excessive ». C'est le moins qu'on puisse dire quand on a vu la manière expéditive dont la police embarquait des groupes de gilets jaunes vite accusés, en bloc, de violences dont ils se défendaient.

C'est Macron qui avait saisi lui-même le Conseil constitutionnel. Poussé par les protestations de nombreuses organisations de défense des libertés, la grogne de certains parlementaires de son propre parti LREM ou la volonté de se montrer libéral ? Toujours est-il qu'il se félicite maintenant que la loi, moins un article, soit légitimée.

Même si c'est un recul, tout le reste est inchangé, comme la fouille des sacs et des véhicules dans les manifestations et aux alentours, la dissimulation volontaire du visage passible d'un an de prison et de 15 000 euros d'amende. C'est dans le droit fil des pratiques déjà bien connues lors des manifestations contre la loi travail, de toutes les mesures répressives accumulées au fil du temps par différents gouvernements pour intimider les manifestants.

Ce gouvernement, comme les autres, avait déjà un arsenal suffisant, et pas seulement juridique, pour réprimer ceux qui s'obstinaient à manifester et n'obtempéraient pas assez vite : le nombre de blessés graves parmi les gilets jaunes en témoigne. La loi, même retoquée, légitime un peu plus les empiètements sur la liberté de protester et les violences contre ceux qui manifestent... mais qui continueront à le faire.

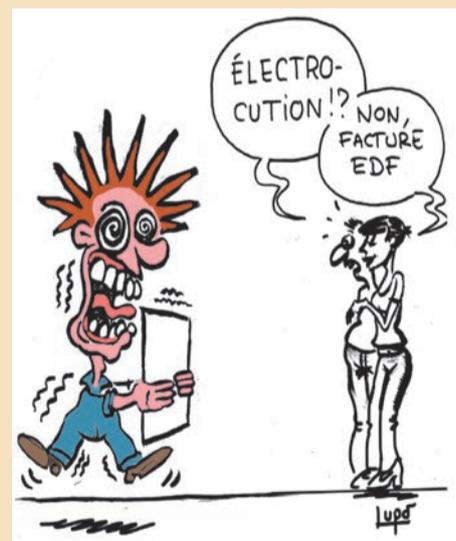
**Sylvie Maréchal**

## Électricité : De Rugy défend la hausse

De Rugy, le ministre de la Transition écologique, a déclaré à l'Assemblée nationale, pour justifier la hausse de l'électricité qui devrait arriver en juin : « Les tarifs doivent couvrir les coûts de production ». À quoi le *Journal du Dimanche* du 7 avril répond, à juste titre, « faux ». En effet il n'y a strictement aucune raison, dans l'exploitation des centrales électriques, pour que les tarifs grimpent.

D'ailleurs l'Autorité de la concurrence, qui s'oppose à la Commission de régulation de l'énergie, a donné le 25 mars un avis défavorable à la hausse envisagée, et elle estime que

« 40% de la hausse ne correspondent pas à une augmentation des coûts de fourniture d'EDF, mais permettent aux concurrents de proposer des prix égaux ou inférieurs aux tarifs réglementés ». Car c'est bien là le fond de la question. La hausse de 5,9% envisagée a surtout pour fonction de permettre aux concurrents d'EDF, de plus en plus nombreux et de plus en plus affamés, de continuer à exister alors qu'ils ne produisent pas le moindre électron et qu'ils n'ont jamais investi un



centime dans l'électricité.

C'est De Rugy, ce soi-disant écologiste, qui veut faire accepter aux clients des fournisseurs d'électricité cette hausse totalement injustifiée.

Une place de ministre, ça se mérite.

**André Victor**

## Débat télévisé : France 2 écarte Lutte ouvrière

**Jeudi 4 avril, L'Émission politique de France 2 constituait le premier débat organisé en vue des élections européennes à une heure de grande écoute. Elle a été commentée dans les médias comme le coup d'envoi de la campagne, présentant l'ensemble des candidats aux Européennes.**

La chaîne publique a choisi d'en écarter Lutte ouvrière, la seule liste s'exprimant au nom des intérêts du camp des travailleurs. Et la justice est allée dans le même sens. Après avoir rendu un jugement favorable aux trois responsables politiques qui l'avaient saisie le lundi 1<sup>er</sup> avril, elle a rejeté la requête déposée

le lendemain par Nathalie Arthaud et Lutte ouvrière. Quant au CSA (Conseil supérieur de l'audiovisuel), censé assurer « le pluralisme de l'information ainsi que l'expression pluraliste des courants de pensée et d'opinion », il s'est tout bonnement refusé à intervenir. Sous prétexte que la période d'égalité stricte des temps

de parole n'est pas encore en vigueur et en s'abritant derrière la « liberté » de la ligne éditoriale de la chaîne, le CSA a conforté France 2 dans son attitude.

Cette chaîne, soutenue par le CSA et la justice, a donc fait le choix de ne pas traiter la liste Lutte ouvrière de la même façon que les autres listes présentes. C'est en fait un choix de classe par lequel les médias, comme la justice, montrent ce que sont pour eux la liberté d'expression et le pluralisme des opinions politiques : une organisation

qui se place du point de vue des exploités et qui remet en cause l'ordre social capitaliste n'a pas droit à la parole dans la grande émission politique « sérieuse » de première partie de soirée.

C'est choquant, mais pas étonnant ! Toute la société fonctionne ainsi. Elle déroule le tapis rouge aux plus riches, à ceux qui dominent et à ceux qui les servent. Quant aux travailleurs qui font tout tourner, ils n'existent même pas. Ils sont invisibles, censés se taire et subir. La justice et les médias le reflètent et derrière

leur prétendue neutralité, ils masquent la dictature du capital.

Lutte ouvrière cherche à utiliser tous les moyens légaux pour faire entendre ses idées. Mais nous savons que ces moyens ne sont pas les nôtres. C'est sur la capacité des travailleurs et des couches populaires à faire circuler les idées d'émancipation que nous comptons. Et, pour se révolter, les travailleurs ne demanderont la permission ni aux médias ni à la justice.

**Nadia Cantale**

## Privatisation d'ADP : un vol de 9 milliards avec ou sans référendum

**218 parlementaires PS, PC, France insoumise et de droite (LR) viennent de demander un « référendum d'initiative partagée » contre la privatisation du groupe ADP, propriétaire, entre autres, des trois aéroports parisiens : Roissy-Charles-de-Gaulle, Orly et Le Bourget.**

Dans les faits, et cela en dit long sur l'arnaque à « l'expression de la volonté populaire » que constitue la possibilité très théorique d'organiser de tels référendums, il y a bien peu de chance que cette initiative débouche sur autre chose qu'une petite comédie parlementaire. Il faudrait en effet qu'elle soit validée par le Conseil constitutionnel, puis qu'elle recueille les signatures d'environ 4,5 millions de personnes (10% du corps électoral), puis que le Parlement l'examine dans les six mois... Et même dans ce cas, sur quoi cela déboucherait-il ?

L'État détient 50,6% du capital d'ADP, le reste appartient au privé. Le géant mondial du BTP, le groupe Vinci détient déjà 8% du capital d'ADP et se verrait bien rafler le gros lot : le contrôle de l'ensemble.

Ce serait un formidable cadeau, quand on sait qu'ADP est devenu en 2018 le premier groupe

aéroportuaire au monde. Premier propriétaire foncier d'Île-de-France, il est en plus une machine à profits. Plusieurs centaines de millions d'euros sont dégagés chaque année, dont une partie échappe légalement à l'impôt, grâce aux redevances sur tous les atterrissages et décollages, aux commerces qui ne désespèrent pas dans les terminaux, sur fond de croissance incessante du trafic aérien et du flux de passagers. C'est aussi grâce à l'exploitation féroce de dizaines de milliers de salariés d'ADP et d'une myriade de sociétés sous-traitantes sans lesquels aucun aéroport ne pourrait fonctionner.

En cédant pour 70 ans ses parts dans ADP, le gouvernement assurerait une rentrée de 9 milliards dont il a besoin pour faire de nouveaux cadeaux au grand patronat. Reste à savoir qui bénéficiera de l'opération. Certains voudraient dédommager Vinci qui a dû faire une

croix sur la construction et gestion de Notre-Dame-des-Landes, mais ce serait au risque d'apparaître comme favorisant, une nouvelle fois, un hold-up à son profit sur le domaine public. L'actuel ministre de l'Économie, Le Maire, chaud partisan de Vinci, l'avait déjà favorisé en tant que conseiller du Premier ministre lors de la scandaleuse privatisation-bradage des autoroutes.

Ceux, à droite, que

cela semble indigner aujourd'hui parce qu'ils sont dans l'opposition, étaient aux affaires lors de la privatisation des autoroutes. Ils ne sont d'ailleurs pas opposés à la privatisation d'ADP, même s'ils envisagent une autre répartition et d'autres bénéficiaires de la vente des parts de l'État.

Quant au PS, au PCF et à Mélenchon, qui aimeraient apparaître à la pointe de l'opposition à

cette privatisation, ils ont, sous Mitterrand et Jospin, collaboré à nombre de privatisations dont, parmi les plus récentes, celle d'Air France.

La dernière péripétie de la privatisation d'ADP, y compris ce projet d'un hypothétique référendum, n'est encore qu'une façon de masquer l'essentiel : le fait que l'État met ses ressources au service du grand capital.

**Pierre Laffitte**



Le terminal 1 de l'aéroport Charles-de-Gaulle, à Roissy.

## Migrants : les associations d'aide protestent

**Dix-sept associations d'aide aux migrants intervenant dans le nord-est de Paris ont décidé de suspendre leurs activités mardi 9 avril, hormis la distribution des repas, pour dénoncer l'attitude des pouvoirs publics.**

Elles fournissent 15 000 repas, 1 600 vêtements, des consultations médicales, des aides juridiques... à plusieurs centaines de personnes qui vivent dans la rue, porte de la Chapelle et sur plusieurs campements de cette zone

de Paris.

Le gouvernement décide périodiquement de faire évacuer des camps, comme il l'a fait le 4 avril, mais il ne prévoit pas de solution pour l'ensemble des réfugiés. Ce jour-là, deux cents d'entre eux n'ont pas été

pris en charge. Les camps sont démantelés, dispersés et se reforment presque instantanément.

Les règles absurdes de l'accueil des migrants laissent de côté les déboutés du droit d'asile, les « dublinés », qui ne peuvent pas faire de demande d'asile en France car ils ont été enregistrés dans un autre pays européen. Les nouveaux réfugiés n'ont d'autre solution que de rejoindre un

camp.

Les associations d'aide, qui fonctionnent avec de nombreux bénévoles, refusent de continuer à « *suppléer un gouvernement et un État défailants* » selon leurs termes, d'autant que cela leur est impossible.

Les bénévoles se retrouvent à gérer des situations auxquelles ils ne peuvent faire face, la violence entre les migrants augmente du fait des

difficultés de la vie dans la rue et de la présence de toxicomanes.

La volonté d'accorder le moins possible le droit d'asile aux migrants ne fait qu'accroître le nombre de ceux contraints à vivre dans la rue. Tout comme les autres gouvernements européens, celui de Macron ne leur laisse comme autre choix que l'expulsion.

**Inès Rabah**

## Retraites : il faut revaloriser les pensions

Presque tous les syndicats du privé et du public (CGT, FSU, CGC, FO, Solidaires, CFTC...) sauf la CFDT appellent les retraités à manifester le jeudi 11 avril dans tout le pays.

Ils réclament, entre autres, la suppression de la hausse de la CSG, la revalorisation de toutes les pensions en fonction de l'évolution des salaires, le rattrapage des pertes subies depuis 2014, une pension minimum au smic, le maintien et l'amélioration des pensions de réversion, la prise en charge de la perte d'autonomie par la Sécurité sociale.

Depuis des mois, le gouvernement planifie une réforme des retraites, fait traîner les discussions en longueur, lançant des propositions contradictoires pour mieux noyer le poisson mais qui aboutissent toutes à une dégradation du sort des retraités actuels ou futurs. Pour les retraités actuels, la hausse de la CSG a amputé les revenus de tous et son annulation pour une petite partie d'entre eux est ridiculement faible. La revalorisation des pensions, plus 0,8% pour une inflation officielle de 1,8%, consacre en réalité une diminution du pouvoir d'achat de chacun.

Quant aux futurs retraités, on leur promet un système par points dont la

valeur peut être tout aussi en retard sur la hausse du coût de la vie, comme en témoignent déjà les retraites complémentaires : 0,6% de hausse du point en novembre 2018. Quant à l'âge de départ, des ministres et conseillers en tout genre proposent soit de le maintenir à 62 ans, soit de le reculer à 65, alors qu'en réalité il est déjà à près de 63 ans. Mais que ne feraient-ils pas pour diminuer les pensions de ceux qui partiront plus tôt, avec un malus encore plus élevé ?

Il faut revaloriser les pensions, mais aussi les salaires et les allocations, en les indexant sur la hausse réelle du coût de la vie ; il faut permettre à tous les salariés, à tous les travailleurs, quand ils sont encore en bonne santé, de profiter d'années de détente, de loisirs, de liberté et de participation à la vie sociale. Et pour cela, les retraités comme les actifs ont raison de compter sur leurs mobilisations.

Sylvie Maréchal

Des manifestations sont prévues le 11 avril dans plus de 130 villes. À Paris : à 14h30 place du Châtelet.



## Millionnaires : aux PDG, les actionnaires reconnaissants

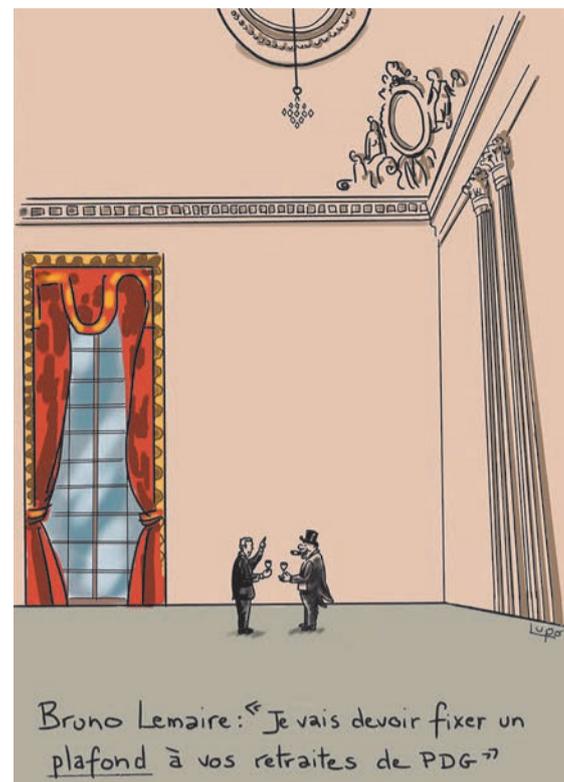
Le PDG d'Airbus s'apprête à toucher 1,3 million d'euros de retraite annuelle. À cette somme s'ajoutent une clause de non-concurrence de 3,2 millions d'euros et 7,3 millions d'actions versés par les actionnaires d'Airbus reconnaissants envers leur serviteur qui a supprimé 3 700 emplois. Dans le même temps, le groupe Renault a fait savoir qu'il refusait de verser la retraite dite chapeau de 770 000 euros par an que devait toucher son ex-PDG Carlos Ghosn.

Ces annonces ont amené le ministre de l'Économie, Bruno Le Maire, à réagir. Sur BFM-TV, il s'est ainsi élevé contre « un capitalisme d'un autre temps ». Il a annoncé qu'une ordonnance inscrite dans la loi Pacte limiterait ces retraites-chapeaux à 30% du salaire annuel antérieur.

Si Bruno Le Maire s'est senti obligé d'annoncer une telle mesure, c'est que ces sommes faramineuses font désordre, alors que le gouvernement discute de

l'éventualité de repousser l'âge de départ à la retraite. Et alors qu'un million de retraités touchent moins de 1 000 euros par mois.

Quant à légiférer à ce sujet, cela ne changera pas grand-chose : les actionnaires trouveront toujours le moyen de récompenser grassement leurs hauts cadres, par exemple en leur offrant des paquets d'actions avant leur retraite. Et il n'est même pas sûr qu'une telle ordonnance passe dans la loi Pacte. En effet,



la dernière tentative pour encadrer les retraites-chapeau date de novembre 2015 : le gouvernement, dont le ministre de l'Économie était Macron, voulait taxer les retraites-chapeau les plus élevées. Sans succès, puisque la loi avait été retoquée par le Conseil constitutionnel. Car, pour protéger les nantis, il existe une série de barrières. Bruno Le Maire le sait pertinemment, qui en dresse tous les jours.

Aline Urbain

## Loi Pacte : un empilement de cadeaux pour le patronat

La loi Pacte (plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises) doit être adoptée le 11 avril.

Présentée par le ministre de l'Économie et des finances, Bruno Le Maire, cette loi a été concoctée sur les recommandations du rapport de l'ex-secrétaire de la CFDT Nicole Notat et de Jean-Dominique Sénart, ex-PDG de Michelin désormais à la tête du groupe Renault-Nissan. Elle vise à répondre aux « impatiences » des patrons, en particulier de PME, selon Le Maire.

Dans la liste des mesures prévues, on trouve celle réduisant l'amplitude nocturne considérée comme travail de nuit dans le secteur de la distribution alimentaire, ce qui permettra aux grandes surfaces de rester ouvertes tard sans devoir payer de supplément de salaire à leurs employés.

Il s'y trouve également la simplification des seuils sociaux dans les entreprises. Celui des 20 salariés disparaît, au-delà duquel l'entreprise devait avoir un

règlement intérieur, précisant les règles d'hygiène et de sécurité et de temps de travail et imposant la mise à disposition des salariés d'un local de restauration. L'acquiescement d'une contribution à l'action au logement était aussi déclenché au-delà de ce seuil de 20 salariés. Désormais tout cela ne deviendra obligatoire qu'à partir d'un effectif de 50 personnes.

De plus ces seuils peuvent être gelés : pour qu'une entreprise soit considérée comme dépassant un seuil donné, son effectif devra lui être supérieur pendant au moins cinq années consécutives.

De même le forfait social de 20% dû par le patron sur le versement de la participation et de l'intéressement dans les entreprises de moins de 250 salariés disparaît. Cette mesure, déjà en application depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019 car intégrée dans la loi sur la Sécurité sociale, coûtera à l'État

500 millions par an.

La loi Pacte inclut encore la privatisation de la Française des jeux et d'Aéroports de Paris. Le principal intéressé par le rachat d'ADP est le groupe Vinci, qui pourrait ainsi être dédommagé de l'abandon du projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes.

La loi Pacte reporte aussi la date d'interdiction de fabrication pour les pesticides interdits de vente dans l'Union européenne. Initialement prévue en 2022, elle se retrouve fixée en 2025. C'est là certainement le sens de la loi lorsqu'elle enjoint aux entreprises de « prendre en considération les enjeux sociaux et environnementaux ».

D'autres mesures figurent dans la loi Pacte, visant toutes à satisfaire les patrons petits et grands. Leur coût total s'élèvera à plus d'un milliard par an, autant de moyens financiers qui manqueront à l'État pour les écoles, les maternités, ou les Ehpad, par exemple.

Gaëlle Régent

# Éducation nationale : la mobilisation se poursuit

**Jeudi 4 avril, dans de nombreuses villes, des enseignants, des membres du personnel de vie scolaire et des parents ont manifesté de nouveau contre la loi Blanquer. Le mouvement a surtout été un succès dans le premier degré.**

Le principal syndicat des professeurs des écoles (la FSU-SNUIPP) annonçait 25 % de grévistes avec de fortes disparités puisqu'on comptait 70 % de grévistes à Paris et 50 % en région parisienne. Dans certaines villes, comme à La Courneuve par exemple, les enseignants étaient massivement en grève dans les collèges, lycées et écoles de la ville et le lendemain les parents étaient appelés à bloquer les écoles dès 7h30. Les initiatives foisonnent pour dénoncer la réforme Blanquer : parents et enseignants occupent les établissements la nuit, d'autres parents occupent symboliquement les bureaux des directeurs. Certains enseignants refusent de remonter

des évaluations, d'autres mettent 20 sur 20 à tous les devoirs.

Jean-Michel Blanquer a beau tenter de désamorcer la contestation en qualifiant de « bobards » les inquiétudes des enseignants et des parents, sa réforme ne passe pas. Et pour cause, elle est un prétexte pour diminuer le nombre de postes dans l'Éducation et ce à tous les niveaux. Et il n'est guère étonnant que ce soit dans le primaire que la mobilisation réunisse aussi bien les parents que les enseignants.

Car les attaques sont nombreuses : il est prévu de faire passer un ensemble d'écoles sous le contrôle administratif d'un principal de collège, en supprimant les directeurs. Cette mesure



permettrait d'enlever des décharges aux directeurs et de les renvoyer devant les classes. Et les parents savent bien que les directeurs ont un rôle indispensable d'accueil et de soutien aussi bien pour obtenir un certificat de scolarité que pour résoudre un problème plus urgent. Ce sont aussi eux qui font le lien avec les mairies en cas de dysfonctionnement.

D'autre part, alors que 97 % des enfants de trois ans sont scolarisés, l'école devient obligatoire pour les enfants de cet âge. C'est en fait un beau cadeau aux écoles privées puisque cela

contraint les municipalités, sous prétexte d'égalité, à accroître leurs subventions aux écoles privées. Cela représente la bagatelle de 150 millions d'euros, que les mairies, déjà souvent étranglées par des dotations en baisse, vont devoir trouver. Mais comme le texte prévoit également de transformer l'école maternelle en jardin d'enfants, permettant ainsi de supprimer les apprentissages pédagogiques qui coûtent cher, c'est bien aux dépens de l'école publique que vont se faire ces économies !

Le texte prévoit également de recourir à des

étudiants-contractuels pour remplacer les professeurs des écoles. Ces salariés sous-payés et non formés se retrouveront dans les zones les moins bien dotées, la Seine-Saint-Denis par exemple, ou certaines zones rurales. À cela s'ajoute une nouvelle réforme de la formation des professeurs des écoles, qui s'est justement dégradée de réforme en réforme.

Les parents d'élèves comme les enseignants comptent bien poursuivre leur mobilisation. Après le mardi 9, ce sera jeudi 18 avril, jour d'un nouvel appel national.

**Aline Urbain**

## Maine-et-Loire : une grève populaire et militante

**Dans le Maine-et-Loire, la grève des enseignants du jeudi 4 avril a été un succès. Dans la continuité du mouvement de grève reconductible décidé le 19 mars et commencé le 25, cette journée est celle où il y a eu le plus de grévistes.**

Très suivi dans les écoles, dont plus d'une centaine étaient fermées, le mouvement a aussi entraîné des enseignants du secondaire. Le 4 avril, les grévistes et les parents d'élèves ont défilé à plus de 2000 dans les rues d'Angers. Les parents d'élèves, très impliqués dans le mouvement de protestation, notamment dans les secteurs ruraux et les quartiers populaires, voient bien ce que veut dire encore moins de services publics de proximité. Ils

savent que la suppression des directeurs d'écoles, veut dire moins d'interlocuteurs pour aider les familles dans leurs démarches administratives. Formulant leur rejet des projets de Blanquer sans tourner autour du pot, ils déclarent refuser « des écoles pour riches d'un côté et des écoles pour pauvres de l'autre ».

Du côté des enseignants, ce n'est pas seulement la loi Blanquer qui met en colère, mais aussi le projet de réforme de la fonction

publique et la volonté affichée par le gouvernement de supprimer 120000 postes de fonctionnaires avant fin 2022. Les grévistes ont en tête les réformes successives appliquées à France Télécom, à La Poste, à la SNCF. Réductions d'effectifs, embauche de travailleurs contractuels précaires, liquidation des services rendus à la population pour faire des économies : ils ne veulent pas que ce scénario catastrophe gangrène encore plus l'Éducation nationale.

La grève reconductible, impliquant quelques centaines d'enseignants sur les milliers que compte le département, est coordonnée



par un comité d'organisation, élu par l'assemblée départementale des grévistes. Dynamique, la grève a réussi à entraîner de nombreux enseignants jusqu'alors dans l'expectative. Elle

a permis que se tiennent chaque jour des actions diverses et variées aux quatre coins du Maine-et-Loire et a été pour beaucoup dans le succès des manifestations du 30 mars et du 4 avril.

L'assemblée départementale du 4 avril, regroupant plus de 300 enseignants, a appelé à poursuivre la grève au retour des vacances, le 23 avril. La continuation du mouvement dépendra bien sûr de ce qui se passe dans les autres départements. En attendant, des actions communes avec les parents d'élèves sont prévues pendant les congés de printemps, afin de continuer à dénoncer les économies faites aux dépens des travailleurs de l'Éducation nationale et des élèves.

**Correspondant LO**

## Cantine à 1 euro : pas de quoi se vanter

Le gouvernement a annoncé le lancement d'ici fin avril de la cantine scolaire à un euro ainsi que des petits déjeuners gratuits dans des académies tests.

Il est choquant que, dans un des pays les plus riches du monde, de nombreuses familles ne puissent pas payer la cantine de leurs enfants ni même leur assurer un petit déjeuner.

C'est la conséquence du chômage, de la précarité,

des bas salaires imposés par la rapacité du patronat. Mais l'annonce du gouvernement ne va pas mettre fin à cette situation.

La Fédération des parents d'élèves (FCPE) a dénoncé une mesure « petit bras » en constatant : « Plein de villes ont mis des tarifs en dessous de 1 euro, c'est tout de même curieux que l'État fasse moins bien que ce qui existe déjà ! » Ainsi, à Lille, 25 % des enfants paient au maximum 50 centimes et

45 % d'entre eux déjeunent à un euro ou moins. Il en va de même dans la plupart des grandes villes, qui ont généralement mis en place une tarification sociale. Et la FCPE s'inquiète : « Il ne faudrait pas que certaines communes s'emparent de cette mesure pour augmenter les tarifs ! »

La mesure ne concernerait essentiellement que des communes rurales, qui pourraient bénéficier d'une aide de l'État de

2 euros par repas sur un coût de 4,50 euros... s'il tient ses engagements.

Enfin elle ne concerne que les écoles, mais pas les collèges ni les lycées alors que, selon la FCPE, plus les enfants grandissent et moins ils fréquentent la cantine. Pour bénéficier des largesses du gouvernement, plutôt que d'être un jeune en pleine croissance, mieux vaut être un actionnaire bien rassasié.

**Christian Bernac**

## Algérie : une nouvelle étape pour le mouvement

Dimanche 7 avril, Bedoui, le Premier ministre, a interdit les manifestations en semaine. Le lendemain, la police procédait à des arrestations lors d'un rassemblement devant la Grande Poste à Alger. Mardi 9 avril, pour la première fois, un important dispositif policier réprimait la manifestation de milliers d'étudiants venus crier « Bensalah, Bedoui, Belaïz, dégagez ! ». Le pouvoir tente-t-il, pour endiguer la contestation populaire, d'amorcer un tournant vers la répression ? En tout cas, dès le lendemain 10 avril, cela déclenchait de nombreuses manifestations de protestation.

Le pouvoir n'a pas encore gagné le bras de fer, car si des millions d'Algériens se sont dit « Bon débarras ! » après la démission de Bouteflika, ils refusent qu'elle serve au bout du compte à sauvegarder le système. Aussi, vendredi 5 avril, de M'sila à Mostaganem en passant par Boumerdès, Sétif et Ouargla, c'est encore massivement qu'ils sont descendus dans la rue pour rejeter la transition que le chef d'état-major Gaïd Salah leur prépare sous l'égide de ceux qu'ils appellent les « 3 B ».

### Non aux 3 B, dégagez tous !

Bensalah, le président par intérim, à la tête du Parlement depuis vingt-deux ans, Bédoui, Premier ministre, et Belaïz, président du Conseil

constitutionnel, ont tous servi le système tant décrié par la population. Comme le disait un militant des droits humains : « C'est comme si on mettait l'extincteur d'une maison qui brûle entre les mains des pyromanes. »

Les manifestants ne veulent pas d'une transition démocratique qui se fasse sans eux et par en haut. Ils veulent le départ de tous ceux qui, de près ou de loin, sont liés au système. « Bedoui dégage ! Belaïz dégage ! Bensalah dégage ! », « FLN dégage ! RND dégage ! », « Appliquons l'article 7 ! », « Le peuple a décidé, il a dit vous partez, c'est que vous partez ! » L'interdiction de quitter le territoire et l'arrestation de quelques riches hommes d'affaires ne font pas le compte et ne



Les cheminots mobilisés. La présence des drapeaux algérien et kabyle est un signe d'unité.

suffisent pas à redorer le blason d'un pouvoir honni.

Dès dimanche, dans quelques entreprises, les travailleurs se sont saisis de l'appel à la grève lancé sur les réseaux sociaux contre le système, contre Sidi Said, le leader de l'UGTA. Les travailleurs en profitent aussi pour avancer des revendications de salaires. C'est le cas des travailleurs d'IMC dans la zone de Rouïba, de la briqueterie de Bouira, de ceux de Socothye aux Issers. Les mineurs de Tebessa ont quant à eux chassé leurs délégués syndicaux UGTA. Un nouveau slogan est apparu « Vous rendrez tous des comptes ! »

Les manifestants ont

raison d'être vigilants car la transition qu'on leur prépare ne peut pas être démocratique. Derrière les 3 B, il y a l'état-major de l'armée et son chef Gaïd Salah. Malgré les mots d'ordre « Armée peuple, frère ! frère ! », beaucoup repris par les manifestants, ou encore « L'armée est la nôtre et on fait ce qu'on veut », l'état-major de cette armée assure la continuité du système et se tient prêt à la répression s'il juge que c'est la meilleure option.

Pour l'instant, face à la puissance du mouvement populaire, on ne sait pas quel sera le choix fait par Gaïd Salah. Lui qui a été un grand ami de Bouteflika, qui a

soutenu le cinquième mandat, se présente au contraire comme celui qui veille au changement. S'il est rejeté par une partie des manifestants, il bénéficie du soutien de la presse libérale et de bien des partis d'opposition, qui aimeraient aussi en finir avec la contestation.

Soucieux de ne pas se faire voler leur mouvement, les travailleurs et l'ensemble des couches populaires doivent maintenir la pression, discuter et s'organiser sur les lieux de travail, dans les quartiers, les universités, afin de déjouer les manœuvres d'un pouvoir qui ne renoncera pas à les faire rentrer dans le rang.

Leïla Wahda

## Maroc : la répression n'arrête pas la contestation

Au Maroc, le jugement en appel des détenus du Hirak a confirmé toutes les condamnations, qui vont jusqu'à vingt ans de prison pour les principaux leaders de la révolte du Rif. Du côté des enseignants-contractuels, en grève depuis début mars, la menace de révocation est brandie contre les organisateurs du mouvement... Mais, dans les deux cas, la révolte et la détermination restent intactes malgré la répression.

D'octobre 2016 à la fin de l'année 2017, un puissant mouvement de révolte contre la « mal-vie » a soulevé toute la population pauvre

d'Al-Hoceïma, de Nador et des petites villes alentour dans la région du Rif, au nord-est du Maroc.

Ce mouvement de contes-

tation, nommé al-Hirak, n'a été étouffé que par une répression féroce : violences policières et nombreuses arrestations, quadrillage par l'armée de toute la région, qui est aujourd'hui encore sous occupation militaire. Des dizaines de militants du Hirak ont été arrêtés et ont écopé en première instance de peines très lourdes, allant jusqu'à vingt ans de prison pour cinq d'entre eux, dont Nasser Zef-

zafi, le principal leader.

Ce sont ces peines iniques qui ont toutes été confirmées en appel vendredi 5 avril. Les détenus, qui avaient refusé d'assister à ce simulacre de procès, continuent à dénoncer la répression et leurs conditions de détention. Certains envisagent de recommencer une grève de la faim, Nasser Zefzafi s'est cousu les lèvres, dénonçant en outre le refus de l'administration pénitentiaire de lui donner son dossier médical, alors qu'il a de graves problèmes de santé. Des manifestations contre le verdict du procès en appel ont eu lieu à Al-Hoceïma et Nador malgré la présence militaire.

Le mouvement de contestation continue dans l'enseignement. Des milliers d'enseignants-contractuels sont en grève depuis le début du mois de mars et multiplient les manifestations massives pour obtenir leur intégration dans la Fonction publique.

Le gouvernement a fait mine de céder à leurs revendications en modifiant leur statut : ils deviendraient « enseignants-cadres » recrutés

par les académies régionales. Mais ce n'est qu'un changement de vocabulaire, et les enseignants mobilisés continuent à réclamer leur intégration à la Fonction publique, à dénoncer les bas salaires et les conditions désastreuses dans lesquelles ils exercent leur métier.

Après avoir manié la carotte, le gouvernement passe maintenant au bâton. Les salaires ont été amputés pour fait de grève et les enseignants membres de la coordination qui encadre le mouvement sont désormais menacés de révocation. Mais même en cette période de vacances scolaires, les manifestations continuent de plus belle et un nouveau sit-in de plusieurs jours est en cours à Rabat.

Lors de la dernière manifestation des enseignants à Rabat, une photo de Nasser Zefzafi était brandie dans le cortège. Un symbole de ce qui unit les mouvements du Rif, des mineurs de Jerada ou des enseignants-contractuels : la révolte contre les injustices et la mal-vie.

Valérie Fontaine



La photo de Nasser Zefzafi brandie dans la manifestation des enseignants du 8 avril.

## Libye : le maréchal va-t-en-guerre et ses soutiens

La Libye vient de basculer à nouveau dans la guerre. L'armée du maréchal Haftar, qui domine toute une partie du pays et notamment la région riche en pétrole, a lancé une offensive contre la capitale, Tripoli, où se trouve le pouvoir libyen officiellement reconnu internationalement, celui du gouvernement de Faïez Sarraj.

En réalité, les affrontements militaires n'ont jamais réellement cessé depuis la chute du dictateur Kadhafi en 2011, renversé par l'intervention militaire des grandes puissances, dont la France avait été à l'initiative. Depuis, le pays a été déchiré par les rivalités, les alliances et les renversements d'alliances entre milices.

En 2015, les grandes puissances occidentales ont cherché une solution politique. En s'appuyant sur Faïez Sarraj, elles voulaient tenter de mettre un terme au chaos libyen qu'elles avaient elles-mêmes créé et qui contribuait à déstabiliser toute la région alors qu'elles lorgnaient sur

les richesses pétrolières et gazières du pays. Mais le pouvoir de Sarraj n'a jamais eu une autorité reconnue sur l'ensemble de la Libye. Même dans sa propre capitale, Tripoli, Sarraj a dû composer avec le pouvoir des milices.

Les grandes puissances elles-mêmes, par leurs rivalités, notamment entre la France et l'Italie, pour l'exploitation du pétrole, ont sapé l'autorité de Sarraj. Ainsi, si la France a toujours officiellement soutenu Sarraj, en coulisse elle a noué des liens avec le maréchal Haftar, surtout quand ce dernier s'est mis à dominer la région appelée «le croissant pétrolier». Et le fait qu'il se soit



Pendant la guerre, en 2015.

emparé récemment de deux nouveaux champs d'hydrocarbures dans le sud du pays a sûrement accru sa cote.

Alors, en prenant l'initiative militaire, le maréchal Haftar s'est-il lancé avec le soutien caché de l'impérialisme français ou de puissances régionales arabes comme l'Égypte ou les Émirats arabes unis ? Ou au contraire a-t-il décidé de se

lancer pour leur forcer la main ? En tous cas, si elle a dénoncé avec les autres diplomates occidentales «tout acteur libyen alimentant le conflit civil», la diplomatie française s'est bien gardée d'attaquer nommément Haftar.

Pour le ministre français des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, Haftar est «une réalité de terrain». Cela

veut dire en substance que, quelles que soient les exactions dont ses milices se rendront responsables, s'il domine les champs de pétrole, c'est avec lui qu'il faudra négocier. Il s'agit bien là d'un langage pourri de diplomate. Il est vrai que le plus pourri n'est même pas le langage mais les rapports de domination qu'il recouvre.

**Pierre Royan**

## Israël : un pouvoir brutal pour les Arabes et les Juifs

Lors des élections législatives qui ont eu lieu le 9 avril, Benjamin Nétanyahou, l'actuel chef du gouvernement et candidat du principal parti de droite, le Likoud, aux commandes depuis 2009, brigait un cinquième mandat consécutif. Avec 26% des voix, il devance de très peu son principal concurrent mais en s'alliant avec les autres partis de droite et d'extrême droite, il devrait parvenir à conserver son poste.

Menacé d'une inculpation par la justice dans les semaines à venir pour corruption, fraude et abus de confiance, Netanyahu a mené une campagne très à droite, se posant en garant de la sécurité d'Israël contre les Palestiniens, contre le Hamas, contre l'Iran... Après avoir ouvertement encouragé la colonisation de la Cisjordanie depuis des années,

Nétanyahou a affirmé, à quelques jours du vote, que s'il gagnait les élections, il annexerait toutes les colonies israéliennes en Cisjordanie occupée, précisant même qu'il ne ferait pas de distinction «entre les [plus grands] blocs de colonies et les colonies isolées».

Son principal concurrent, Benny Gantz, un ancien chef d'état-major, conduisait

la liste de centre droit Bleu Blanc qui ne se distinguait quasiment en rien de Netanyahu sur le plan politique. Tout au long de la campagne, Gantz a cherché à convaincre l'électorat qu'il pouvait être aussi efficace que le dirigeant du Likoud sur le terrain sécuritaire.

Les autres concurrents de Netanyahu se situaient surtout sur sa droite. Afin de ratisser largement l'électorat d'extrême droite et se donner les meilleures chances de former une coalition après les élections, Netanyahu lui-même a poussé des partis religieux nationalistes à faire figurer sur leur liste deux représentants de Force juive,

une organisation au racisme anti-arabe affiché et prônant le recours à l'assassinat et au terrorisme.

Quant aux travaillistes, qui ont été le parti dominant, sinon hégémonique durant les 30 premières années de l'histoire d'Israël, ils ne parviennent à recueillir que 5% des voix. Eux-mêmes ne se différencient pas de Netanyahu avec lequel ils ont gouverné à plusieurs reprises dans le cadre de gouvernements d'union nationale. «La sécurité avant tout», constituait le premier point de la plateforme du Parti travailliste, ainsi qu'un vœu de «se séparer» des Palestiniens.

Menée exclusivement sur le terrain sécuritaire et nationaliste, la campagne a totalement passé sous silence toutes les autres questions, et en particulier celles des inégalités sociales qui sont particulièrement fortes en Israël où plus d'un quart des Israéliens vivent en dessous du seuil de pauvreté.

Israël est présenté comme la «nation start-up», à l'économie florissante et avec un secteur de technologie de pointe parmi les plus performants du monde. Mais ce secteur, avec ses hauts salaires, n'occupe même pas 10% de la population. La réalité que vit une grande partie de la population israélienne, à commencer par les près de

deux millions d'Arabes israéliens, est faite des très bas salaires qui ne permettent pas de se soigner, de se loger et parfois tout simplement de se nourrir correctement. Plus d'un million d'enfants vivent dans la pauvreté, un chiffre qui n'a fait qu'augmenter ces dernières années, et d'après l'ONG israélienne Latet, une partie d'entre eux ont dû récupérer de la nourriture dans la rue ou dans les poubelles. L'État israélien a bâti l'une des armées les plus modernes du monde mais il y est parvenu en diminuant ses investissements consacrés aux infrastructures, au système de soins, aux retraites et aux allocations sociales, condamnant une partie de la population, y compris juive, à des conditions de vie particulièrement indignes.

Selon toute probabilité, le gouvernement qui sortira de ces dernières élections poursuivra, avec ou sans lui, la politique de Netanyahu, une politique agressive et brutale envers les Palestiniens, ne leur laissant aucun espoir de satisfaire leurs aspirations à une existence nationale, instaurant contre eux un véritable régime d'apartheid. Cette violence et ce mépris social, une grande partie de la population juive israélienne les subit aussi.

**Marc Rémy**



Soupe populaire à Tel-Aviv.

# Rwanda : l'État français complice du génocide

**Alors que l'on commémore le 25<sup>e</sup> anniversaire du début du génocide contre les Tutsis au Rwanda, les hommes politiques et les chefs militaires français continuent à nier la responsabilité de la France dans l'assassinat de près d'un million de personnes, car cela reviendrait à mettre en accusation toute la politique de l'impérialisme français en Afrique.**

Entre avril et juillet 1994, un million de personnes, dans leur immense majorité des Tutsis mais aussi des opposants en général, ont été exterminés par les milices et l'armée de la dictature rwandaise appuyées par une partie de la population. Ce génocide a eu lieu alors que les grandes puissances connaissaient de longue date ses préparatifs et ont laissé faire.

Depuis 1975, la France soutenait le président hutu Habyarimana et aidait à la formation et à l'armement de l'armée rwandaise. Quand, à partir de 1990, celle-ci dut affronter une guerre menée par le Front patriotique rwandais (FPR), la France accrut son aide car

elle considérait ce mouvement comme la tête de pont des États-Unis dans cette région convoitée d'Afrique centrale et Mitterrand, alors président de la République, fit le choix de soutenir coûte que coûte Habyarimana, alors que le racisme anti Tutsi et les pogroms étaient un pilier de sa politique, bien avant avril 1994.

Quant au génocide lui-même, il était prévu et organisé de longue date. Des organisations de jeunesse, des milices avaient été formées et préparées politiquement et militairement dans ce sens. Une propagande haineuse d'appel aux meurtres avait été distillée durant des mois à travers des médias comme la

Radio télévision des Mille collines, pour y préparer la population.

L'accord visant à la formation d'un gouvernement de compromis entre la dictature hutu et le FPR, signé par Habyarimana à cause de l'avancée militaire de celui-ci, décida les extrémistes hutus à se lancer dans le génocide. L'attentat contre l'avion présidentiel, dans lequel Habyarimana périt le 6 avril 1994, fut le prétexte, un attentat qu'ils avaient certainement eux-mêmes perpétré. Dans les minutes qui suivaient, les premiers barrages étaient mis en place pour arrêter et tuer des Tutsis. Alors que les rues commençaient déjà à se remplir de cadavres, c'est à l'ambassade de France qu'était formé le gouvernement extrémiste appelant à l'élimination des Tutsis.

Pendant les trois mois qu'ont duré les massacres de masse des Tutsis et de tous ceux qui s'opposaient

au génocide, la France n'a jamais cessé de soutenir activement ce gouvernement, notamment en lui livrant des armes, passant outre l'embargo décrété par l'ONU. C'est une banque française, la BNP, qui débloqua des fonds pour cela. Enfin, lorsque ce gouvernement fut finalement mis en échec par le FPR, l'armée française, sous couvert d'une opération humanitaire, aida les auteurs du génocide à quitter le pays pour se réfugier dans des camps dans les pays voisins, et se réarmer.

Aujourd'hui, Macron voudrait tourner la page et retrouver des relations diplomatiques profitables avec le Rwanda. Il tente de faire taire les critiques, sans pour autant vouloir faire la vérité sur la responsabilité de la France dans la mort d'un million de Rwandais. Il a annoncé la création d'une commission d'historiens et de chercheurs triés sur le

volet qui auraient accès à toutes les archives concernant la politique française au Rwanda entre 1990 et 1994, y compris les archives militaires ou classées secret défense.

Macron a également proposé d'adopter la date du 7 avril comme journée de commémoration du génocide, ce qu'elle est déjà pour l'ONU. Pour le pouvoir, il s'agit de faire des discours sur le devoir de mémoire, de pleurer sur les victimes sans jamais dénoncer les responsabilités de ceux qui ont armé les bras des génocidaires.

Partout en Afrique, l'impérialisme français est prêt aux pires exactions pour défendre ses intérêts. L'ensemble de son personnel politique et militaire est formé à cela. De ce point de vue, Macron est le digne successeur des politiciens français qui ont sur les mains le sang du génocide rwandais.

**Marion Ajar**

## Soudan : "Le peuple veut la chute du régime!"

**Jour et nuit, depuis le 6 avril, des milliers de manifestantes et manifestants se rassemblent sur les places centrales des grandes villes du Soudan. « Le peuple veut la chute du régime », clame la foule.**

Dans ce grand pays d'Afrique, la dictature du maréchal Omar al-Bachir, qui s'impose à 40 millions d'habitants depuis 1989, est depuis longtemps insupportable et n'est désormais plus supportée. À la corruption, aux multiples passe-droits accordés à la clique présidentielle, à l'omniprésence des forces de répression, est venue s'ajouter en décembre dernier le triplement du prix du pain, denrée de base. La cherté de la vie a été l'un des moteurs de la colère.

Dans ce pays producteur d'or, la crise économique consécutive à la sécession en 2011 du Soudan du Sud et des régions pétrolières, a aggravé la pauvreté. L'importation de blé ou de farine est devenue un gouffre financier et les devises, faute de vente de pétrole, sont rares. Auparavant, l'embargo américain avait déjà asséché le flux de dollars. Les meilleures terres sont cédées à des financiers du Golfe

et l'agriculture soudanaise y exporte désormais de la luzerne. Depuis quelques années, les manifestations de petits agriculteurs privés de terre suite à leur expropriation sont régulièrement réprimées.

Mais depuis décembre, à partir de rendez-vous transmis par téléphone, les rassemblements dans les villes se succèdent et la répression ne réussit pas à endiguer le mouvement de contestation envers le régime d'Omar al-Bachir. Des dizaines de morts, la répression quotidienne dans les quartiers de la capitale Khartoum, la violence des hommes en armes du NISS, le service de sécurité, les arrestations (plus de mille en quelques jours), la torture envers les détenus, les fusillades ne dissuadent pas les manifestants, jeunes et vieux, dont de nombreuses femmes. L'état d'urgence instauré en février semble même avoir augmenté leur nombre.

Aujourd'hui, les femmes sont « partout, dans la rue,



dans les prisons», ainsi que le déclare une médecin, représentante du mouvement. Si elles figurent au premier rang de cette vague réclamant le départ du dictateur, c'est aussi qu'elles sont soumises pour la plupart à la « charia », la loi dite islamique, instaurée en 1983 et pérennisée après le coup d'État d'al-Bachir. Elles peuvent être condamnées à la flagellation – 15 000 d'entre elles l'ont subie rien qu'en 2016 –, voire à la lapidation et à la mort.

Les immenses rassemblements aux cris de « Liberté, paix et justice » se sont rejoints au centre de Khartoum, devant le

quartier général de l'armée, à laquelle les manifestants demandent de soutenir la contestation. Si la hiérarchie soutient al-Bachir, et pour cause, la troupe a commencé à choisir le camp des manifestants, y compris en tirant en l'air pour en éloigner les membres de la « sécurité » qui continuent à sévir.

Verra-t-on l'armée soudanaise intervenir pour écarter al-Bachir et mettre en place une solution de transition, comme on a pu le voir en Tunisie et en Égypte lors du Printemps arabe? C'est sans doute ce qu'espèrent des dirigeants de l'opposition, qui sont

souvent d'anciens collègues du dictateur, écartés du pouvoir, mais aussi les puissances impérialistes qui voient avec inquiétude les soulèvements populaires se multiplier au sud de la Méditerranée. Au premier chef viennent l'Union européenne et la France, dont les liens de coopération avec le pouvoir d'al-Bachir ont le visage des banques, de Total, des groupes agroalimentaires, de Vinci, d'Airbus et de Thales.

Les masses populaires auront encore à lutter pour que leurs exigences puissent se frayer un chemin face à de telles manœuvres.

**Viviane Lafont**

# Janvier-mars 1939 : les combattants espagnols jetés dans les camps en France

La Retirada – la retraite (militaire) en espagnol – désigne l'exode des combattants républicains vaincus par Franco à la fin de la guerre civile espagnole en 1939. Entre janvier et février, 500 000 personnes durent franchir les Pyrénées, pour fuir la sanglante répression franquiste, accueillis de la pire façon par la République française voisine.

En mai-juin 1937, après la chute de la ville basque de Bilbao entre les mains des franquistes, 120 000 réfugiés étaient déjà arrivés en France. Mais l'effondrement du front de Catalogne et la prise de Barcelone par les franquistes, le 26 janvier 1939, déclenchèrent un exode massif, ceux qui avaient combattu Franco risquant le peloton d'exécution.

## Un terrible exode

Le militant trotskyste Mieczyslaw Bortenstein a laissé un témoignage de l'exode qui s'ensuivit : « Le spectacle que j'ai vu sur les routes menant jusqu'à la frontière était horrible. Cet exode précipité des femmes, parfois enceintes, des enfants, des blessés parfois amputés d'une jambe, (...) fut un spectacle qui nous faisait frémir ! (...) Évidemment, le départ fut effectué dans d'autres conditions par MM. les ministres, députés, bureaucrates, hauts fonctionnaires, etc., (...) dans les voitures luxueuses, (...) une démonstration tangible de la division des classes à l'intérieur du Front populaire : les bourgeois de gauche et les bureaucrates embourgeoisés

(...) dans les belles limousines (...), de l'autre côté des ouvriers, les paysans et avec eux des militants du rang qui marchaient à pied (...) sous la menace continue de l'aviation fasciste. »

Pour ce combattant de la guerre civile, cette défaite était la conséquence de « la criminelle politique du Front populaire. (...) Toute la politique des dirigeants républicains, socialistes, communistes et anarchistes tendait à détruire l'énergie révolutionnaire du prolétariat. » « D'abord gagner la guerre, ensuite faire la révolution », cette formule réactionnaire tuait la révolution pour tuer la guerre par la suite. On avait l'espoir de gagner ainsi l'appui de la bourgeoisie dite démocratique de la France et de l'Angleterre. Au nom de cette politique, on abandonna tout, on alla de capitulation en capitulation, on trahit tout, on démoralisa le prolétariat. » Or « battre le fascisme, seule la révolution prolétarienne le pouvait. »

Le 27 janvier 1939, le chef du gouvernement français, Daladier, fit ouvrir la frontière aux seuls civils. Le 1<sup>er</sup> février, son ministre de l'Intérieur précisa : « Les



femmes et les enfants, on les reçoit ; les blessés, on les soigne ; les valides, on les renvoie. » Gardes mobiles et tirailleurs sénégalais s'en chargeaient. Les arrivants devaient abandonner armes, argent et bijoux. Les 45 000 premiers étaient parqués sur la plage d'Argelès par des nuits glaciales, sans pain.

Le 5 février, le reste des antifranquistes put entrer. Leur nombre doubla de 250 000 à 500 000, dont un tiers de femmes, enfants et vieillards. La frontière fut définitivement refermée le 13 février. 330 000 réfugiés s'ajoutèrent aux 240 000 habitants du département des Pyrénées-Orientales. Femmes, enfants et vieillards furent ensuite répartis dans soixante-dix-sept départements, dans des casernes, prisons ou usines désaffectées, et aussi dans des halles, haras, maisons inhabitées ou colonies de vacances hors saison.

## Des camps de concentration

Pour les hommes, l'accueil ne s'organisa que le 23 février dans des camps. Chapeautés par un général, une cinquantaine de camps furent installés dans le sud de la France dans des conditions déplorables : ni hygiène, ni intimité. On manque alors de couchages, de chauffages, de ravitaillement. Les épidémies se répandent. Entre février et juillet 1939, 15 000 réfugiés meurent, en général de dysenterie. Mais l'encadrement militaire, lui, est maîtrisé, mobilisant six régiments d'infanterie et quatre de cavalerie. S'ajoutent une quinzaine de camps dans les colonies françaises du

Maghreb où une partie des 30 000 réfugiés sont soumis à des travaux forcés.

Le camp d'Argelès, où 78 000 hommes s'entassent dans 1 500 abris, est l'un des pires. La presse du Parti communiste décrit « un véritable pénitencier où couve un foyer d'épidémies. » « Ce n'est plus la mitraille qui tue, c'est la faim, la fièvre, le froid », « un enfer » du fait des sévices des militaires, des humiliations, des brutalités et des vols infligés aux réfugiés.

La majorité des hommes est embrigadée dans des compagnies de travailleurs étrangers : 130 000 dans les usines, 75 000 dans les fortifications, 20 000 dans les mines et l'agriculture.

Cette arrivée massive de réfugiés déclenche les campagnes des partisans de leur renvoi en Espagne.

À droite, à l'extrême droite et même dans les journaux radicaux *L'Indépendant* et *la Dépêche du Midi*, la xénophobie domine. On joue sur les peurs. Les réfugiés sont des « épaves humaines », dangereuses, car « anarchistes et voyous ». Ces réfugiés, à qui on a pourtant tout pris, sont à la fois des profiteurs « bien portants et armés » et accusés de dévaster les campagnes, de coûter cher et de faire planer la menace d'épidémies. C'est « l'armée du crime ».

La presse communiste et socialiste dénonce le dénuement matériel et moral des réfugiés et le manque d'organisation et de diligence du gouvernement français. « Je suis allé ce matin à Argelès-sur-Mer. Sur la plage, à perte de vue, grouille une foule immense, parquée entre des fils de fer barbelés. Un sur mille des hommes qui

sont là a pu trouver un abri pour la nuit. La plupart de ceux que j'interroge n'ont pas mangé depuis deux jours. Il faut d'urgence loger ces malheureux, les réunir en baraquements. » « On continue à manger peu, très peu : un quart de boule de pain par jour c'est bien maigre. » « Attendra-t-on que les pleurésies, les congestions pulmonaires aient assassiné 10 000 ou 20 000 soldats de la liberté, épargnés par les bombes italiennes et les obus allemands pour prendre enfin les décisions indispensables ? » Ces extraits d'une série d'articles du *Populaire* conduisent Daladier à en interdire la vente dans les camps d'Argelès et de Saint-Cyprien alors que la presse de droite, qui injurie les combattants espagnols, est autorisée ! Et pour cause... Le 28 mars, les troupes franquistes entrent dans Madrid. Daladier reconnaît le vainqueur et nomme Pétain ambassadeur à Burgos.

Une partie des réfugiés allait se retrouver en 1939-1940 au sein de l'armée française. Après août 1940, cela conduisit 7 500 d'entre eux au camp de la mort de Mauthausen, où les deux tiers périrent. Les survivants de toutes ces épreuves n'allaient voir leurs droits reconnus qu'en 1945.

Jacques Fontenoy

**Note :** Illégal de mars 1939 à février 1940, Bortenstein a été interné au camp du Vernet, puis au camp des Milles et enfin à Drancy. Il est mort à Auschwitz. Sous son nom de plume, M. Casanova, sa brochure, *L'Espagne livrée. Comment le Front populaire a ouvert les portes à Franco*, est disponible en français sur le site marxists.org.



Croquis de Joseph Bartoli

## Amiante : le préjudice d'anxiété reconnu

**La Cour de cassation, la plus haute instance judiciaire du pays, a enfin reconnu que tout travailleur ayant été exposé à l'amiante est en droit de demander une compensation financière pour réparer le préjudice que lui cause l'anxiété de savoir qu'il a inhalé cette fibre potentiellement mortelle.**

Peu après avoir interdit l'amiante en 1997, les autorités avaient défini une liste fermée d'entreprises où l'on avait transformé et utilisé massivement l'amiante, notamment dans la construction navale. Seuls les salariés de ces entreprises pouvaient demander réparation de leur préjudice d'anxiété.

Or l'amiante a été répandu dans bien plus de secteurs de l'économie et des millions de travailleurs y ont été exposés. Certains le sont encore car l'amiante mis en place avant 1997 est encore en grande partie

présent et dégage toujours potentiellement des fibres cancérogènes. Compte tenu du long délai de latence entre l'exposition à l'amiante et le développement de cancers très souvent mortels, ce sont entre 130 000 et 220 000 personnes qui ont ou qui auront, d'ici 2050, succombé à ce poison.

La majorité des travailleurs qui ont été exposés l'ignoraient. L'apprenant plus tard et bien qu'en bonne santé, ils se demandent s'ils développeront une maladie mortelle. Il est normal qu'ils demandent des comptes à leurs patrons qui, eux,

savaient qu'ils faisaient manipuler un matériau dangereux aux salariés qu'ils exploitaient.

C'est ainsi que 108 salariés de centrales thermiques ont récemment attaqué EDF en justice et ont obtenu 10 000 euros chacun alors qu'EDF ne figure pas dans la liste officielle des entreprises ayant utilisé de l'amiante. Cette décision a été confirmée par la Cour de cassation, ouvrant la porte à une indemnisation bien plus large, pour manquement des employeurs à l'obligation de sécurité envers leurs salariés.

Un responsable de l'Andeva, association qui défend les victimes de l'amiante, s'est réjoui qu'à présent « des dockers, des ouvriers du bâtiment pourront faire valoir leurs droits ». En ce

moment les Prud'hommes examinent la plainte de 1 200 salariés et anciens salariés de l'usine Renault trucks de Vénissieux contre leur employeur.

Ces batailles sont longues et difficiles à remporter car les travailleurs doivent faire la preuve de la faute de l'employeur, souvent des dizaines d'années après leur exposition. Si cette décision de la Cour de cassation va dans leur sens, c'est rarement le cas car l'appareil judiciaire est

plus compréhensif envers les patrons.

Ainsi la perspective d'un procès pénal pouvant condamner à de la prison les patrons empoisonneurs et les responsables de l'État, qui les ont couverts et qui ont retardé pendant des dizaines d'années l'interdiction de la fibre mortelle, est toujours aussi lointaine et incertaine. Les profits patronaux passent toujours avant la santé des travailleurs qui les produisent.

**Lucien Déroit**

## Tours : des poussières sous le tapis

**Pendant douze ans de 2000 à 2012, des travaux de rénovation des puits de captage pour l'eau potable ont été réalisés sous la responsabilité de la municipalité de Tours, et effectués par une entreprise privée, sur deux îles de la Loire. Ces puits étaient en fibrociment, matériau contenant de l'amiante.**

La municipalité ne s'est pas donné les moyens de faire respecter la législation. En conséquence, des matériaux amiantés ont été retirés des puits, concassés et enfouis sur place. Ironie du sort, ce site est classé Natura 2000, ce qui ouvre des subventions à la ville.

Aujourd'hui, les experts estiment le volume de terres polluées par l'amiante à 11 000 m<sup>3</sup> sur l'une des îles, et à 2 000 m<sup>3</sup> sur l'autre. Des agents de la station d'eau potable sont intervenus sur ces sites, pour creuser des tranchées, changer des câbles ou tondre l'herbe. Jamais ils n'ont été informés des risques qu'ils couraient.

En 2012, un de ces salariés a découvert qu'il était atteint d'un cancer dû à

l'amiante. Le syndicat CGT de la ville de Tours a aussitôt demandé que des analyses soient faites dans tous les services où ce salarié avait travaillé.

Dès le début, la municipalité PS de l'époque a fait la sourde oreille, refusant même dans un premier temps de communiquer les diagnostics et mettant en garde les élus du personnel contre le « risque de psychose ». Le syndicat a alors lui-même collecté des déchets et les a fait analyser, confirmant la présence d'amiante.

Quand, en 2017, le service des eaux est passé à la Métropole, la mairie, entre-temps passée à droite, a enfin accepté de signer des attestations d'exposition

à l'amiante aux agents du service.

Les élus du personnel ont alors décidé de porter le dossier sur le terrain judiciaire et, à leur demande, le tribunal a nommé un expert. Ses conclusions sont accablantes pour la municipalité.

La presse s'est maintenant emparée de l'affaire et les responsables politiques de la ville et de la Métropole cherchent à ouvrir le parapluie. L'un d'entre eux, pourtant adjoint dans l'ancienne municipalité, affirme qu'il pensait que tout avait été enlevé. Le président de la Métropole dénonce quant à lui un « héritage scandaleux ».

Une plainte contre X va être déposée par la CGT et l'Andeva (Association de défense des victimes de l'amiante) pour mise en danger d'autrui, une autre pour enfouissement de produits dangereux.

**Correspondant LO**



## SNCF – Oullins : les lenteurs de la justice

**Le 29 mars, le syndicat CGT des cheminots d'Oullins, dans le Rhône, organisait une réunion d'information. Une cinquantaine étaient présents pour écouter les militants délégués et l'avocate des 294 d'entre eux qui, en mars 2017, avaient déposé une plainte contre la SNCF pour mise en danger de leur vie avec l'amiante.**

Pendant des dizaines d'années ces travailleurs ont réparé et fabriqué des pièces qui en contenaient. Depuis 2007, quatorze cheminots en sont décédés. Mais l'atelier d'Oullins n'est toujours pas reconnu comme site amianté, bien que la direction de l'entreprise en ait fait un argument pour justifier son déménagement à Vénissieux fin 2019.

Bien sûr, la justice prend son temps et l'avocate prévient que la procédure peut durer encore des années ! Depuis deux ans, le dossier a d'abord été envoyé sur l'île de La Réunion pour y auditionner un cadre de la SNCF. Le dossier serait enfin revenu, mais avec des pièces perdues qu'il faut reconstituer. L'avocate a ensuite émis l'idée d'obtenir une condamnation de la SNCF

pour préjudice d'anxiété car la plupart des ouvriers et techniciens d'Oullins, qu'ils soient cheminots ou salariés d'entreprises extérieures, ont été au contact de l'amiante, qui n'a été interdite en France qu'en 1997.

Aujourd'hui encore, des pièces à réparer arrivent à Oullins sans être signalées comme contenant des parties amiantées. Si les agents s'en rendent compte, ils peuvent déposer un droit de retrait, non sans que certains membres de la direction locale ne fassent pression sur eux pour que la production continue malgré tout. Quant à la direction de la SNCF, elle n'a rien à dire d'autre que : « Nous laissons l'enquête suivre son cours » ! C'est celui d'un long fleuve tranquille.

**Correspondant LO**



Les anciens puits en fibrociment sur une île de la Loire.

## Hôpital privé du Confluent – Nantes : après huit jours, la grève continue

Depuis lundi 1<sup>er</sup> avril, environ 600 salariés de l'Hôpital privé du Confluent à Nantes reconduisent chaque jour leur grève pour les salaires, les effectifs et les conditions de travail.

Au troisième jour, ils se sont invités dans les étages de la direction qui refusait de les rencontrer pour discuter de leurs revendications. Ils ont imposé qu'une réunion se tienne avec les délégués syndicaux et des représentants de chaque service. Les grévistes ont saisi l'occasion pour discuter de qui seraient leurs représentants et en ont désigné une quarantaine. Mais ils ont aussi vu la manœuvre : pour eux, il est hors de question de discuter service par service, « vous ne nous diviserez pas », s'exclamaient-ils.

Lors de la réunion, le lendemain matin, la direction a refusé toutes les revendications, n'ayant rien d'autre à proposer aux grévistes que 100 euros de chèques-vacances. Son refrain est bien connu : « Il n'y a pas d'argent » ! Les grévistes ne s'en sont pas laissés conter et ont suivi le programme prévu pour l'après-midi : une manifestation massive et dynamique dans les rues du

centre-ville, jusque devant les portes du CHU.

Lundi 8 avril, au huitième jour de la grève, la direction a proposé une augmentation du point d'indice de 1,08 %, elle qui jurait pourtant jusque-là que c'était impossible. Outre des engagements – autant de paroles en l'air – à mener à l'avenir des évaluations sur les conditions de travail, elle a aussi eu le culot d'annoncer qu'elle faciliterait l'accompagnement des salariés en difficulté financière par un assistant social.

Les travailleurs ne demandent pas ce genre d'aide, mais leur dû : un salaire qui permette de vivre. La direction a menacé de retirer ses propositions si elles n'étaient pas acceptées et si la reprise ne s'effectuait pas dès le lendemain. Elle a eu sa réponse : les grévistes estiment qu'elles ne font pas le compte et ont reconduit la grève.

Correspondant LO

## JST – Lyon : en lutte pour les salaires



L'usine Jeumont Schneider Transformateurs de Lyon fabrique des gros transformateurs pour les centrales électriques et a vu ses effectifs fondre après plusieurs plans de suppressions d'emplois. Il ne reste aujourd'hui plus que 300 salariés dont une centaine d'ouvriers dans les ateliers.

Mardi 2 avril, les négociations annuelles devaient se tenir sur les salaires mais la direction est venue dire qu'il n'y aurait pas d'augmentation. Elle prétexte une situation financière difficile, mais déjà les années précédentes il n'y en avait pas eu. Cette fois, une grande partie des ouvriers a décidé de réagir.

Dès mardi soir, à l'appel de la CGT, ils ont commencé à bloquer le départ d'un gros transformateur prévu ce jour-là pour la centrale nucléaire du Tricastin. Le blocage se poursuit depuis nuit et jour, malgré les pressions de la direction et de

certains de ses cadres. Le passage d'un huissier qui a relevé les noms n'a pas intimidé les compagnons présents devant le portail.

Les grévistes espèrent bien faire pression sur le patron pour le contraindre à céder une augmentation générale. D'autant que le client EDF attend ses appareils et devrait exercer une pression financière en cas de retard. De toute façon, il y a de l'argent dans le groupe JST. L'usine de Lyon serait paraît-il déficitaire d'après le patron, ce qui reste à prouver. Mais il n'en est pas de même des filiales situées au Portugal, en Pologne et en Inde, qui rapportent des profits.

Vendredi 5 avril, la direction a finalement

proposé une augmentation de 30 euros pour les bas salaires. Vingt-six travailleurs seulement seraient concernés : on est bien loin du compte. D'autant que les grévistes ont informé la direction que leur revendication serait désormais de 100 euros. À 22 heures, le directeur et une vingtaine de cadres sont venus avec un huissier pour tenter de faire sortir le camion. Mais les 40 travailleurs présents n'ont pas cédé, conscients même d'avoir marqué des points en voyant repartir les cadres dépités après l'échec de leur tentative.

Malgré le froid nocturne, l'ambiance est bonne autour des braseros installés devant le portail où cuisent les merguez. La liste des tours de présence prévue tout au long du week-end a permis de maintenir une présence assez nombreuse. Lundi 8 avril, le mouvement continuait, toujours aussi déterminé.

Correspondant LO

## ITC – Pannes : en grève

Depuis vendredi 29 mars, dans cette usine à papier (essuie-tout, papier toilette) de 220 personnes, située dans le Loiret, pratiquement tous les ouvriers de production sont en grève illimitée à l'appel de la CGT et FO, pour exiger entre autres la suppression de l'annualisation du temps de travail.

Avant la grève, des débrayages avaient eu lieu. Suite à la dernière réunion des négociations annuelles obligatoires (NAO) où la direction ne voulait rien lâcher sur les salaires et les revendications, la colère est montée d'un cran. Le refus d'accorder la prime gilet jaune a aussi été la goutte d'eau de trop.

Les horaires sont de

40 heures par semaine, et les heures supplémentaires sont mises dans un compteur-temps sans qu'elles soient majorées comme elles le devraient au moment de les récupérer. Les travailleurs ne veulent donc plus de cette annualisation.

Les grévistes sont devant l'usine de 9 heures à 16 heures, cela leur permet de souffler – les horaires

habituels étant de 3x8 et de 5x8 – et surtout de s'organiser tous ensemble pour les jours suivants. Ils sont nombreux à dire que 1500 à 1700 euros pour 40 heures par semaine, en comptant la prime d'équipe, cela ne suffit pas pour vivre dignement. D'autant plus que la direction a su trouver dernièrement 40 millions d'euros pour construire le nouveau bâtiment de stockage automatisé. Elle peut donc payer toutes les heures supplémentaires ainsi que des salaires décents, mais il va falloir l'y obliger.

Correspondant LO

## PSA – La Janais : la coupe déborde

Mardi 2 avril, à l'usine PSA de Rennes-La Janais, la direction a annoncé 20 minutes supplémentaires tous les matins pendant deux semaines à l'atelier Montage. Cela pour rattraper les pannes du week-end précédent.

Il faudrait donc commencer à 5 heures au lieu de 5 h 20 alors que tout le monde est déjà épuisé par un rythme de travail intense, le sous-effectif permanent, les très nombreux samedis supplémentaires qui reviennent deux fois par mois et les jours fériés travaillés.

Le lendemain de l'annonce de ces minutes supplémentaires, une vingtaine d'ouvriers d'un secteur de l'atelier ont décidé de protester. Pendant 40 minutes après la première pause, ils n'ont pas repris le travail. Tout l'atelier a été bloqué, provoquant un vent de panique à la direction. Plus une voiture ne sortait des

lignes.

Pendant le débrayage, les discussions allaient bon train pour dénoncer les suppressions de postes, les conditions de travail qui se dégradent de mois en mois et les salaires qui restent bloqués depuis des années alors que le PDG Tavares s'augmente de 3000 euros par jour !

C'est le deuxième débrayage de secteur en un mois dans cette usine réputée pour son « climat social apaisé ». À force d'en exiger toujours plus, la direction provoque des réactions collectives. L'envie de ne plus se laisser faire se propage dans l'usine.

Correspondant LO



## SNCF – Villeneuve-Saint-Georges : “On veut du pognon!”

Au technicentre SNCF de Villeneuve-Saint-Georges, dans le Val-de-Marne, la grève a démarré lundi 8 avril à la Manœuvre Moteur.

Ce secteur d'une soixantaine d'agents, répartis en 3x8 toute la semaine et sur deux sites, est chargé d'emmener puis de préparer au départ les locomotives et les trains de banlieue. Avec la polyvalence imposée par la direction, chaque agent voit se multiplier les fonctions de sécurité qu'il doit assurer. Certains tiennent jusqu'à neuf postes de sécurité, dont la conduite des rames et des locomotives ainsi que deux postes d'aiguillage. Et cela, alors que les salaires sont au plus bas.

Quand, il y a un mois, ces travailleurs ont appris que la direction les avait oubliés alors qu'elle avait augmenté une des principales primes pour le secteur d'à côté, ça n'est pas passé. Durant trois samedis, ils se sont réunis et les discussions se sont poursuivies sur les groupes de messagerie.

La direction a alors augmenté cette prime avec effet rétroactif. Mais cela n'a pas suffi à calmer le mécontentement. Les cheminots estiment que le compte n'y est pas et que le travail qu'ils



fournissent et les responsabilités qu'ils assument ne sont pas du tout rémunérés à leur valeur. Alors ils veulent contraindre la direction à céder autour de diverses primes. Deux délégations d'agents accompagnés de syndicalistes CGT, SUD et Unsa ont été reçues dans le cadre du dépôt d'un préavis de grève. Mais la direction n'ayant rien voulu céder, les cheminots du secteur sont partis en grève reconductible.

Lundi 8 avril, le taux de grévistes était de 98%. Les

premiers arrivés au piquet ont allumé un feu, fabriqué et installé une banderole et distribué un tract aux collègues des autres services. Pour beaucoup, il s'agit de la première grève active.

Après une courte assemblée à 9 heures avec une quarantaine de participants, un groupe est allé faire le tour des ateliers à la rencontre des collègues de la maintenance, puis est revenu au piquet pour le barbecue fraternel. Vers 14 heures, une vingtaine d'entre eux sont repartis pour une deuxième

tournée des ateliers. Certains grévistes se sont organisés pour que le piquet soit tenu 24 heures sur 24. Mais tous ont décidé que, pour la suite de la grève et des actions à mener, il fallait surtout être en force sur les horaires de journée.

Avant la fin de la journée, ils apprenaient que la direction viendrait peut-être à leur rencontre au piquet de grève. Alors, avant de se séparer, rendez-vous a été pris pour le lendemain à 9 heures.

Correspondant LO

## Catastrophe de Brétigny : nouveaux témoignages contre la direction

En juillet 2013, à Brétigny, l'état de vétusté et le défaut de maintenance des installations ferroviaires avaient entraîné le déraillement d'un train et coûté la vie à sept voyageurs. Loin d'être une erreur individuelle, il s'agissait d'une catastrophe annoncée, tant les cheminots et même des usagers avaient alerté à maintes reprises sur la dangerosité des voies dans ce secteur comme ailleurs.

Mais, au mépris de tous les témoignages et expertises fournis, l'enquête a débouché en janvier dernier sur l'inculpation, non de la SNCF et de RFF et de leurs dirigeants, mais d'un cheminot, jeune cadre de la maintenance, promu au rôle de bouc-émissaire dans cette affaire.

De nouveaux témoignages internes liés à l'enquête sont parus dans la presse, mettant clairement en accusation la politique de la SNCF et ses responsabilités dans cet accident.

Ainsi un email signé du

directeur de l'Infrastructure de l'Île de France, trois mois avant l'accident, réclamait en urgence 200 agents supplémentaires sur Paris Rive Gauche (PRG) « pour limiter la casse sur cette région ». Pendant toute la période qui précédait l'accident, la direction de l'Infrastructure multipliait les alertes, en pure perte.

Un ancien cadre du secteur témoigne que « si la catastrophe n'avait pas eu lieu à Brétigny, elle aurait eu lieu ailleurs, à Étampes ou Juvisy (Essonne). » De plus, alors que des limitations

de vitesse étaient devenues indispensables sur les portions les plus dangereuses, « la pression, pour réduire ces limitations, qu'elle soit politique ou hiérarchique, était permanente (...) Quand un directeur me demandait de lever une limitation, je lui demandais de me l'écrire, (...) mais ça, les plus jeunes dans l'entreprise n'auraient pas osé le faire. »

Loin d'être une particularité locale, il s'agissait d'une politique décidée en haut lieu par les gouvernants et dirigeants successifs. La recherche de la rentabilité a abouti à une réduction drastique des effectifs dans la maintenance des voies à l'échelle du pays. La catastrophe de Brétigny en montre le caractère criminel et irresponsable.

Christian Bernac

## Société générale : suppressions de postes annoncées

C'est le 9 avril que la Société générale a confirmé son intention de supprimer 1 600 postes dans le monde, sur 148 000. C'est le énième plan de suppression d'emplois et de fermeture d'agences.

En France, 504 postes disparaîtraient au sein du pôle GBIS (financement et investissement et gestion d'actifs) et 171 dans la banque de détail et les services financiers internationaux. La saignée s'effectuerait dans le cadre d'une rupture conventionnelle collective, inaugurée par les ordonnances Macron, et débouchant sur des départs dits volontaires de salariés. Depuis des années, la direction pousse les employés à changer de service voire à démissionner.

« La priorité du management des banques aujourd'hui est d'essayer d'améliorer la rentabilité structurelle », annonçait par avance le PDG Frédéric Oudéa. Son plan d'économies de 1,6 milliard d'euros en est la conséquence, et les emplois supprimés la traduction en termes bruts de sa gestion des effectifs. La Société générale, comme d'autres, voit paraître sa rentabilité diminuer en raison des taux d'intérêts qui restent bas depuis la crise des subprimes.

Les tarifs appliqués aux clients possédant de petits comptes d'un côté, les économies sur le travail des salariés, de plus en plus stressés et mis sous pression de l'autre, ne sont que des moyens destinés à satisfaire

encore plus les gros investisseurs. L'action Société générale a d'ailleurs à peine grimpé à l'annonce du plan de suppression d'emplois, montrant la satisfaction modérée des actionnaires et de leurs mandataires.

C'est en effet le minimum de ce que les capitalistes de la finance attendent d'un serviteur tel qu'Oudéa, et ils le lui signifient en baissant de 10% sa rémunération pour 2018 : il devra se contenter de 2,3 millions d'euros.

Correspondant LO

### De l'argent, il y en a

Parmi les sociétés du CAC 40, la Société générale se porte toujours très bien. Les résultats nets pour 2018 sont en hausse de 37,7% avec plus de 3,8 milliards de profits.

Cet argent, cumulé à tout ce que la banque a engrangé depuis des années, pourrait permettre de stopper la fermeture des agences, enrayer les suppressions de postes et augmenter les salaires.

Les plans se succèdent les uns après les autres, on croule déjà sous le travail.

Extrait du bulletin Lutte ouvrière Société générale du 08/04/2019



# MEL de Lille : gabegie dans la gestion des transports publics

La MEL (Métropole européenne de Lille) a, entre autres, la compétence transport pour 90 communes autour de cette ville, soit pour 1,2 million d'habitants. Elle a organisé un appel d'offres en 2018 et c'est Keolis qui a remporté le marché, pour 2 milliards d'euros sur sept ans. C'est en fait une baisse de dotation de 10%.

Lors de ce renouvellement, la MEL a imposé en plus un changement de nom pour trouver un nouveau public. La société de transport se nommait Transpole, elle est devenue Ilévia. Le coût de ce caprice, payé par les impôts, est astronomique, le nouveau logo devant être apposé partout. Les tenues des travailleurs doivent être changées pour

les quelque 2500 agents en contact avec le public (en double : pantalons, chemises, pulls, parkas soit environ mille euros par agent). Pour l'apposition des autocollants sur les bus, le budget prévu est d'environ 2 millions d'euros.

De plus, une campagne d'immenses panneaux publicitaires a duré au moins trois mois. Elle montrait des

usagers ravis d'être transportés. Or, à ce jour, il y a déjà 375 000 réclamations.

À la date du changement de nom, sans prévenir les usagers, les itinéraires de bus ont été modifiés, la fréquence des bus diminuée, leurs lignes raccourcies. Des travaux pour mettre les trottoirs à niveau venaient juste d'être terminés, entraînant de nombreux tracas pour les habitants pendant des mois. Et ils découvrent aujourd'hui que le bus ne passe plus dans leur rue!

Pour les conducteurs de bus, c'est aussi la galère, ils désapprouvent les nouveaux parcours. Il y a dix ans, un chauffeur pendant



Le nouveau logo Ilévia sur les bus.

son service parcourait environ 85 km. Maintenant ils doivent parcourir 170 km. Sur certains parcours, ils n'ont plus de pause. Elle devient un temps de régulation dû au trafic de plus en plus important. De plus, beaucoup de vieux bus ont des amortisseurs à bout de souffle, les réparations étant faites avec des pièces d'occasion.

Le nouveau nom d'Ilévia, plutôt que de provoquer des envies nouvelles de déplacement, provoque donc plutôt la colère, l'incompréhension du personnel et des usagers, voire le retour à la voiture, l'utilisation des transports en commun ayant parfois multiplié par deux leur temps de trajet. Belle réussite!

**Correspondant LO**

# RATP : attaque sur les retraites

Depuis janvier, la direction de la RATP s'est lancée dans une attaque contre les régimes de retraite des agents de maîtrise et des cadres. Si cette attaque passe, ces derniers devront travailler de quelques mois à trois ans et demi de plus avant de pouvoir partir à la retraite.

Les mesures prises par Sarkozy en 2007 contre les régimes dits spéciaux ont créé deux catégories d'agents à la RATP. Ceux embauchés avant le 1<sup>er</sup> janvier 2009 gardent le régime de

retraite spécial de la RATP, permettant de gagner plus rapidement des annuités, et ceux embauchés après 2009 n'ont pas ces droits. C'est aux agents de maîtrise et cadres de la première

catégorie que la direction a entrepris de s'attaquer, en remettant en question leur régime de retraite.

Dans les départements de l'Ingénierie et celui des Systèmes informatiques et télécommunications, où de nombreux salariés sont touchés par cette attaque, des réunions ont regroupé jusqu'à 70 personnes et, début février, les salariés sont allés voir la direction de la RATP pour lui faire

remballer son projet.

Face à cette mobilisation, elle a fait mine de reculer: elle permettait de partir quelques mois ou quelques années plus tôt. Mais partir plus tôt, avec des pensions incomplètes, cela ne fait pas le compte! La mobilisation a donc continué et l'idée a germé qu'il fallait riposter à l'échelle de l'entreprise tout entière.

Le 27 mars, plus de 150 salariés de différents

départements sont allés protester au siège de la RATP: des agents de maîtrise et des cadres, mais aussi quelques ouvriers, conscients qu'ils seraient les prochains sur la liste. Conscients que tous les salariés de la RATP sont concernés: les plus anciens qui se battent pour garder leurs acquis et les jeunes qui veulent les mêmes droits, ils étaient bien déterminés à ne pas lâcher.

**Correspondant LO**

# QUI SOMMES-NOUS?

## Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),

membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1970 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12 000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1019 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal avril 2019.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

## Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Contrairement aux partis qui défendent l'ordre social, qui sont financés par la bourgeoisie à travers de multiples canaux, qui monopolisent les passages dans les grands médias, Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. Les dons et cotisations versés à un ou plusieurs partis politiques ne peuvent excéder au total 7 500 euros par an. Si vous souhaitez nous soutenir financièrement, il est possible de payer par carte bancaire sur notre site ou de nous adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière,

en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas

droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».

## Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à  Lutte ouvrière  Lutte de classe

Nom ..... Prénom.....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Ci-joint la somme de :  
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris  
à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Reste de l'Europe	38 €	76 €	20 €
Reste du monde	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

## Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org  
www.union-communiste.org  
contact@lutte-ouvriere.org

## Vidéos

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

## Audio-LO

www.lutte-ouvriere-audio.org

# Élections européennes

## Contre le grand capital, le camp des travailleurs

**La liste de  
Lutte ouvrière  
conduite  
par Nathalie  
Arthaud et  
Jean-Pierre  
Mercier**



V. VIANNET

## Paroles de candidats

La liste Lutte ouvrière aux élections européennes est composée de 79 travailleuses et travailleurs. Voici comment ils se présentent eux-mêmes.



**Louise Fève,  
cheminote, Bas-Rhin**

« J'ai 38 ans, je suis originaire de Nancy et cheminote contractuelle à Strasbourg. Avant cela j'ai travaillé dans divers secteurs comme la restauration ou l'hôpital.

Au printemps 2018, avec mes collègues nous avons fait grève pendant plusieurs mois. Même si nous n'avons pas gagné, nous avons fait voler en éclats toutes les barrières et les divisions que les directions mettent entre nous : CDI, intérimaires, sous statut ou pas, stagiaires, sous-traitants, français ou immigrés... nous étions tous ensemble malgré nos uniformes différents, nos payes différentes. Nous y avons gagné la solidarité et ça c'est précieux. Et puis les seuls combats qu'on perd sont ceux qu'on ne mène pas ! »



**Ali Kaya,  
ouvrier, Yvelines**

« Je suis ouvrier dans une grande usine automobile de la région parisienne où nous sommes 5 000 travailleurs, dont 2 000 intérimaires.

J'ai 49 ans. Je suis né dans un petit village pauvre en Turquie, où se côtoyaient des Turcs et des Kurdes. En France, avec mes parents,

mes sœurs et frère, nous avons vécu dans des banlieues ouvrières auprès de travailleurs d'origines diverses. J'ai retrouvé cette diversité plus tard dans les entreprises. Cela a renforcé ma conviction que notre seule patrie c'est l'ensemble de l'humanité.

La misère à un pôle de la société et l'opulence à l'autre m'ont toujours révolté et, très jeune, j'ai pris conscience qu'il faut se battre pour changer cette société profondément injuste. C'est pourquoi j'ai décidé de militer aux côtés des travailleurs, de ceux qui ont la force de renverser le système capitaliste. »



**Ghislaine Joachim-Arnaud, technicienne de labo retraitée, Martinique**

« Outre la distance séparant la Martinique de l'Europe, la domination coloniale que nous subissons, les séquelles de notre histoire esclavagiste, le chômage endémique, la "profitation", la misère dans laquelle se trouvent plongés nos anciens et l'indigence de notre jeunesse, notre situation économique et sociale est globalement plus insupportable que dans l'Hexagone. D'où le désintérêt pour ce scrutin. Mais pourquoi ne pas saisir l'occasion qui nous est donnée d'exprimer collectivement notre ras-le-bol de cette situation ?

Ce qui nous unit tous, salariés, privés d'emplois, anciens travailleurs ou jeunes,

c'est le fait de subir l'exploitation d'une minorité de riches possédants, quel que soit leur pays d'origine. De l'Outre-mer à l'Hexagone, nous pouvons nous dresser tous ensemble contre les exploiters capitalistes et leurs serviteurs politiques et c'est le sens de la campagne de Lutte ouvrière. »



**Philippe Julien,  
technicien,  
Seine-Saint-Denis**

« J'ai 61 ans et je vis à Saint-Denis. Après avoir travaillé trente-trois ans en maintenance dans une entreprise d'automobiles de la région parisienne, j'ai été mis en "congé senior", le jour où ce grand groupe a décidé de fermer cette usine en supprimant près de 3 000 emplois.

Pendant toutes ces années, j'ai milité sur le plan syndical pour que les ouvriers se défendent, et qu'ils décident par eux-mêmes, en mettant en place des comités de grève dans lesquels ils font leur apprentissage de la lutte de classe. Car, au-delà du combat quotidien, il faudra que les ouvriers prennent le contrôle de ces grands groupes pour en finir avec l'exploitation.

Si nous avons en face de nous des capitalistes avec des gouvernements toujours à leur service, je sais que les travailleurs ont les ressources pour renverser ce système capitaliste. Et cela nous pouvons et nous devons l'affirmer dès que nous en avons l'occasion, dans des élections comme dans les luttes.

## Réunions publiques

**Avec Nathalie Arthaud**

**Annonay**

Vendredi 12 avril  
à 18 h 30

Salle Jean-Jaurès  
34, avenue de l'Europe

**Arles**

Samedi 13 avril  
à 15 heures

Salle Jean-et-Pons-Dedieu  
62, rue du 4 septembre

**Reims**

Mercredi 17 avril  
à 20 h 30

Salle François-Mauriac  
Quartier Croix-Rouge  
rue François-Mauriac

**Thionville**

Vendredi 19 avril  
à 17 heures

Salle Verlaine  
Rue du Général-Walker

**Montpellier**

Samedi 10 avril à  
15 heures

**Avec Jean-Pierre Mercier**

**Le Mans**

Samedi 13 avril  
à 18 heures

Maison des associations  
rue d'Arcole

**Charleville-  
Mézières**

Samedi 20 avril  
à 16 heures

Bourse du travail  
21, rue Jean-Baptiste-  
Clément

**Le Havre**

Vendredi 26 avril

Salle Dieze-Event  
188, avenue du Mar-  
ché-Gare

**Amiens**

Jeudi 25 avril  
à 19 heures

Salle Dewailly  
en face du Coliseum

**Saint-Nazaire**

Vendredi 26 avril  
à 20 h 30

Salon République  
(1<sup>er</sup> étage du Paquebot)  
Avenue de la République

**Sarreguemines**

Samedi 27 avril  
à 16 h 30

Casino des Faïenceries  
4, rue du Colonel-Cazal

**Auxerre**

Dimanche 28 avril  
à 15 heures

Maison de quartier  
Saint-Siméon

**Hendaye**

Samedi 27 avril  
à 15 heures

Salle des Joncaux  
31, avenue de l'Industrie

**Clermont-  
Ferrand**

Mardi 30 avril  
à 20 heures

Maison du peuple  
Place de la Liberté

## Échos de campagne

Au meeting de Maubeuge avec Jean-Pierre Mercier, le 3 avril, des gilets jaunes ont pris la parole : « Les partis et les syndicats ne fédèrent plus. Qu'est-ce que vous attendez pour nous rejoindre alors qu'on est d'accord ? » L'orateur leur a répondu que Lutte ouvrière « n'a jamais voulu tourner le dos aux gilets jaunes ni les récupérer. On a toujours dit qu'ils avaient le mérite de poser la question du pouvoir d'achat. Nos perspectives sont complémentaires. Il faut que la contestation entre dans les grandes entreprises. »

« Justement, pourquoi ne déclenchez-vous pas la grève générale ? » a enchaîné un gilet jaune. « Dans les entreprises où on milite, a dit Jean-Pierre, on a expliqué que chaque salarié devait devenir un militant de sa propre

fiche de paye. Pourtant ça ne suffit pas à convaincre qu'il faut s'y mettre. On ne déclenche pas la grève comme ça. À LO, on disait bien avant le 17 novembre qu'il fallait se mobiliser. À l'époque, ça ne vous a pas convaincus. C'est Macron qui vous a convaincus, pas des militants. »

Un intérimaire est aussi intervenu : « Nous, les intérimaires, on est loués. Alors comment faire pour aider tous les précaires ? » « Il faut faire de la politique, ne pas rester isolé. S'organiser entre travailleurs », a répondu Jean-Pierre, « Si on se présente aux élections européennes, c'est pour dire qu'on est pour la bagarre, que la solution, c'est que tous les travailleurs occupent les usines. »

N.F.